n° 1
janvier 2012

Cahiers pour la Terre Sainte

Revue de la Lieutenance de France

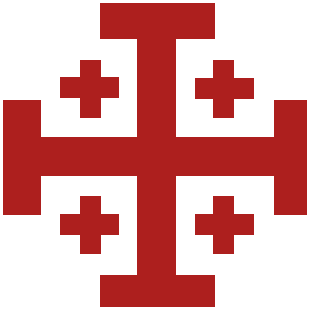

Ordre Équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem

Cahiers pour la Terre Sainte

Supplément au numéro 73 des ***Nouvelles de l'Ordre***
ISSN 024-784X - Impression Albedia 15000 Aurillac

Sommaire

Éditorial du Lieutenant 5

Pourquoi ces *Cahiers* pour la Terre Sainte ? 6
Jacques Bordelais

La Terre Sainte hier et aujourd'hui : quelques notes 12
P. Alain Marchadour, a.a.

Trois papes en Terre Sainte (première partie) 18
Pr Philippe Levillain, de l'Institut

Saint-Onuphre au Janicule 28
Joël Bouëssée

Louis Massignon et Jérusalem 48
P. Maurice Borrmans, p.a.

Conseils aux missionnaires 54
Pr Jean Favier, de l'Institut

Le rétablissement du Patriarcat latin en 1847 58
P. Hanna Kildani

Chroniques 77

La Terre Sainte dans les livres 78

La Terre Sainte en France 82

La Terre Sainte vivante 86

Quatrième de couverture : dons et legs pour la Terre Sainte

Aimer et faire aimer la Terre Sainte

Notre mission de soutien au Patriarcat latin, et aux chrétiens de Terre Sainte en général, suppose que nous approfondissions sans cesse notre connaissance, notre proximité intellectuelle et spirituelle et, finalement, notre amour de la Terre Sainte et de ses habitants. C'est par cet approfondissement que nous pourrons, à notre tour, intéresser et motiver nos entourages, nos relations, et l'opinion des chrétiens et de tous les français.
Deux fois par an, les *Nouvelles de l'Ordre* nous informent sur la vie et l'actualité de notre Lieutenance, de l'Ordre et de la Terre Sainte.
Il est cependant clair qu'elles n'ont pas vocation à traiter de façon plus approfondie un certain nombre de thèmes qui sont essentiels à notre connaissance, donc à notre compréhension et à notre soutien actif. C'est tout l'objet de cette revue. Grâce à elle, et à travers elle, il nous sera ainsi possible, régulièrement, de revenir aux fondamentaux :
Histoire de l'Ordre en France, dans le monde et en Terre Sainte. Nous croyons tous en savoir un peu ou beaucoup, mais, à la suite du comte de Gennes, il y a encore tant à apprendre.
Histoire de la Terre Sainte elle-même, et des Lieux saints connus ou méconnus sur les quels on découvre toujours du nouveau. C'est non seulement là que se sont déroulés les évènements de l'histoire du salut, d'Abraham à la Pentecôte, mais c'est aussi là que sont venues en chercher et trouver la trace toutes les générations chrétiennes, de sainte Hélène au bienheureux Charles de Foucauld.
Histoire de la France en Terre Sainte, notamment lors de nos deux « Grands siècles », le 12ème et les années 1850-1914.
Histoire des pèlerinages, si différents et si semblables de siècle en siècle.
Connaissance des chrétiens et des Églises d'Orient encore bien lointains et parfois « exotiques ». La matière est infinie mais elle sera circonscrite à la Terre Sainte et à la France, sauf exceptions.
Connaissance des communautés et des paroisses latines.
Connaissance de la vie réelle, des difficultés et des espoirs des chrétiens de Terre Sainte aujourd'hui. Chacun d'entre nous doit vraiment avoir à cœur de mieux les connaître pour mieux les représenter et mieux les soutenir « avec fraternité et générosité, conformément à nos promesses. » C'est tout notre programme, à la fois simple et ambitieux, c'est tous le sens de ces *Cahiers pour la Terre Sainte*.

Général Bernard Fleuriot

Pourquoi ces *Cahiers* ?

Dieu a opéré notre salut au milieu de la Terre.(Ps 73,12)
La Terre Sainte est hélas d'une actualité permanente. Depuis 1917, elle est même le l'enjeu d'une nouvelle guerre de cent ans. Et pourtant notre propos n'est pas d'entrer dans les arcanes de la politique ou de la géopolitique. Il existe sur cette Terre des souffrances, des violences et des passions, de part et d'autre, que nous connaissons par notre expérience personnelle et les informations de tous genres. Mais c'est sous son aspect de Centre du monde que nous voulons ici parler de notre Terre Sainte.
C'est cette Jérusalem que j'ai placée au centre des nations (Eze.5,5)
La Terre Sainte, et particulièrement Jérusalem, est le centre du monde pour près de la moitié des hommes. Pour les juifs d'abord, à cause de toute la Promesse, du mont Moriah, lieu du sacrifice d'Abraham et de la Shekina, présence de l'Éternel dans le Saint des Saints du Temple. C'est à cause d'elle qu'ils ont chanté au long des âges :
Si je t'oublie, Jérusalem, que ma main droite m'oublie, que ma langue s'attache à mon palais (Ps 137)
C'est cette Présence qui interdit encore aux Juifs orthodoxes de fouler le Mont du Temple. Mais centre du monde aussi, car, après les camps et les massacres de la seconde guerre mondiale, le nouvel État d'Israël focalise l'attention et l'amour des juifs du monde entier. Terre Sainte aussi pour les musulmans dont le Coran est rempli d'histoires et de personnages bibliques qui sont toujours vénérés par eux dans les tombeaux qui y abondent en tous lieux. A commencer par le caveau d'Hébron-El Khalil, plus disputé que jamais. Nous savons surtout que l'épisode de l'ascension mystique de Mahomet a été situé sur le Moriah, lieu traditionnel du sacrifice d'Abraham, où Omar a construit la mosquée éloignée al Aqsa et le dôme du Rocher.
Mais, alors que ni Moïse ni Mahomet n'y ont jamais mis les pieds, cette Terre est sanctifiée surtout par l'Incarnation du Sauveur et la Rédemption. Par la prédication de l'Évangile, par tous les Lieux où les saints mystères se sont accomplis. Lors de la construction de la basilique de l'Anastasis, le bâtisseur impérial, saint Constantin, « tel les apôtres », a marqué

le déplacement symbolique du centre du monde, qui était auparavant l'*omphalos*, le nombril de Delphes et dont la trace y subsiste encore aujourd'hui. Celui du Saint Sépulcre, autrefois au milieu de l'atrium entouré du Sépulcre, du Golgotha et de la Basilique, est toujours en place dans ce qui est devenu le chœur des Grecs.

Un Peuple rassemblé des Nations qui habite sur le nombril de la terre. (Eze. 38,12)

Les armes du Royaume Latin de Jérusalem, « d'argent à croix potencée cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or » ont été reprises par les chevaliers du Saint Sépulcre et toutes les institutions latines de Terre Sainte en changeant l'or de la gloire en « gueules », la pourpre de la Passion et de l'Amour. Et cet usage du rouge a fait naître des interprétations aussi sentimentales et allégoriques que fausses. Non, la croix et les croisettes ne symbolisent pas les cinq plaies du Christ mais elles signifient le caractère central de Jérusalem qui a vu l'Église mère essaimer sur toute la terre , et d'abord à Antioche, à Rome, à Alexandrie puis à Constantinople, constituant ainsi les cinq patriarcats antiques dont Rome, siège de Pierre et lieu de son martyre, est devenu le premier.

Cette centralité de la Terre Sainte est tellement évidente pour le chrétien que le bienheureux Jean Paul II la qualifiait, après d'autres, de cinquième évangile. Et c'est bien ainsi qu'elle est souvent vécue par les pèlerins. Cette terre de la Bible est celle ou s'ancre notre foi. Si l'on peut et doit parler des racines chrétiennes de l'Europe, les racines de notre religion, elles, sont bien là, de Jaffa à Jéricho et d'Hébron au Mont Carmel.

Dans *La Syrie sainte,* au 17ème siècle, le Père Besson, jésuite, écrivait déjà :

« Cette belle terre, l'ancienne colonie des Patriarches, la demeure des Prophètes, le domaine des rois, la nourrice d'un Dieu, et si j'ose le dire ainsi, la mère, puisqu'elle l'a gardé trois jours en son sein, et après l'a rendu aux hommes plein d'une vie glorieuse ; cette terre qui a reçu Jésus naissant et l'a nourri enfant, et l'a porté conversant avec les hommes ; cette terre qui a servi de trône à l'Homme-Dieu pour s'asseoir et pour prier, et de lit pour dormir ; mais ce qui est le plus touchant, cette aimable terre, comme informée des détresses de Dieu et des combats de son agonie ; arrosée de ses larmes et de son sang, mérite bien que nous la considérions avec attention, et que nous en prenions toutes les mesures. La Perse, l'Égypte, la Grèce et toutes les grandes terres qui ont composé les empires, étaient grandement arides, et n'avaient pas reçu une goutte de la rosée céleste, lorsque cette terre promise était semblable à la toison de Gédéon, remplie de toutes les grâces du ciel. En un mot, c'est la terre où l'œil et le cœur de Dieu ont été attachés durant si longtemps ; et, partant, il est juste que nous l'éclairions d'un œil fidèle et que nous l'aimions de toutes les inclinaisons de notre âme.

« […]Il est vrai que la Palestine est extrêmement limitée, mais d'ailleurs elle est beaucoup plus étendue dans le dessein du ciel, d'autant que Dieu avait choisi les enfants d'Israël et les avait préférés à tous les peuples du monde pour être la nation sainte, et composer le

sacerdoce royal et même son trésor ; c'est pourquoi il leur avait promis toute la terre qui s'étend depuis le désert de Pharan et le torrent d'Égypte, jusqu'au fleuve Euphrate. Terre véritablement heureuse et la plus fertile de tout l'Orient, comme Pline lui-même l'a reconnu ; saint Jérôme l'appelle l'illustre en la beauté de se contrées et la puissance de ses villes.
« […]La terre sainte est plus grande qu'elle ne paraît ; différant des autres terres, et particulièrement de la Grèce, en ce que chaque montagne, chaque vallée, et si j'ose dire chaque endroit rappelle un mystère ; tous ces endroits sont considérables par quelque action divine qui s'y est accompli : toutes les fontaines et les torrents sont le sujet de plusieurs histoires saintes. Bref, tout y est mystérieux, outre que les actions de ce petit peuple, tandis qu'il s'est attaché au service de Dieu, ont été les actions comme de plusieurs peuples ensemble, et la gloire de ces conquérants a obscurci celle des plus illustres […]»

Aujourd'hui, grâce d'abord aux travaux de l'École archéologique et biblique de Jérusalem, le lien entre la Terre Sainte et l'Écriture sont plus étroits que jamais. En 1956, Pie XII pouvait écrire dans l'encyclique *Divino Afflante Spiritu* : « des fouilles très étendues en Palestine, surtout la découverte et l'étude de documents écrits, de papyrus, d'anciens manuscrits, une meilleure connaissance de l'exégèse des Pères et des procédés littéraires des anciens ont considérablement changé, en cinquante années, les conditions des études bibliques ». Et surtout, cette encyclique était adressée non plus seulement aux clercs mais aussi « à tous les fidèles de l'univers catholique ». Cinquante ans plus tard, c'est la fréquentation et la connaissance multipliée de la Terre Sainte et de l'Écriture qui changent notre vie.
Mais toute cette sainteté et cette centralité ne doivent pas nous faire oublier ou mettre entre parenthèse les habitants réels de cette terre concrète, c'est pourquoi nous demandons chaque jour à Notre Dame de Terre Sainte de « les aider à retrouver la paix et la concorde dans la Justice ».
Il existe déjà de nombreuses publications et sites internet de qualité sur la Terre Sainte. Comment ne pas mentionner ici l'excellent magazine de la Custodie, *La Terre Sainte*, que les chevaliers et dames connaissent bien, ou *Jérusalem*, la lettre d'information du Patriarcat latin, si utile pour connaître l'actualité l'actualité .Notre vocation est différente, nous voulons approfondir notre connaissance spirituelle, culturelle et historique de la Terre sainte, augmenter notre proximité avec ses habitants et d'abord nos frères chrétiens, et attiser toujours davantage notre solidarité en tant que catholiques, en tant que chevaliers du Saint Sépulcre, et en tant que français.
Si le premier des statuts de l'Ordre concerne significativement « l'accroissement de la vie chrétienne », les trois autres se réfèrent expressément à la Terre Sainte :

- Soutenir et aider les œuvres et institutions cultuelles, charitables, culturelles et sociales de l'Église catholique en Terre sainte…
- Encourager la conservation et la propagation de la foi en Terre sainte, en y intéressants les catholiques du monde entier,
- Soutenir les droits de l'Église catholique en Terre Sainte.
C'est à cause de cette mission précise que nous avons voulu cette revue.
Si saint Bernard pouvait dire que l'on ne parle jamais assez de Marie, nous osons ici dire que nous serons toujours loin d'en savoir assez sur la Terre Sainte. Un seul exemple : l'église de la Présentation de la Mère de Dieu. Les chroniques byzantines mentionnent en haut du grand escalier du mur sud du Temple la construction par Justinien de Sainte-Marie-la-Neuve, basilique dédiée à la Présentation de la Vierge au Temple que les apocryphes situent là. C'est même à cause de sa dédicace, le 21 novembre 543, que nous la fêtons encore ce jour. Il est d'ailleurs intéressant de noter ici qu'elle a échappé à la fureur révisionniste des années soixante qui aurait voulu « jeter le bébé avec l'eau du bain » en radiant des saints, Georges, Christophe ou Catherine par exemple, et des faits, que l'amour de générations de fidèles avait entouré de belles légendes. Or, au prétexte que les chroniques arabes ne la mentionnaient pas et que les chrétiens n'auraient rien construit sur l'esplanade pour se conformer à la parole du Christ : « Il n'en restera pas pierre sur pierre », l'existence de cette église a été purement et simplement niée dans les livres, les guides et les sites internet pendant cinquante ans alors que les fouilles israéliennes du « parc archéologique » mettent en évidence les soubassements byzantins de l'église à l'endroit même indiqué par les textes. Et ce n'est qu'un exemple.

Au mois de novembre dernier, le Congrès annuel de l'Association nationale des directeurs de pèlerinages diocésains s'est tenu pour la première fois à Jérusalem. La Lieutenance de France, avec le Commissariat de Terre Sainte, en avait fait la proposition et avait largement contribué à son organisation. Ce congrès comportait deux phases : dans la première, nous avons entendu les plus éminents spécialistes locaux de langue française nous parler de tous les aspects de la Terre Sainte, de Mgr Shomali, évêque auxiliaire de Jérusalem, au Consul général de France, de l'École Biblique et archéologique des Dominicains au Studium Biblicum des franciscains, en passant par les Assomptionnistes et les Pères Blancs. Le Père Alain Marchadour, aa, qui a vécu à Saint-Pierre-en-Gallicante de si nombreuses années, a bien voulu nous confier les notes qu'il avait rassemblé pour introduire ces débats, et il nous a semblé ici intéressant de les reproduire telles quelles, pour entrer de plein pied dans le sujet. Le Professeur Philippe Levillain revient sur les visites des papes en Terre Sainte, leurs constantes et leurs différences, car l'Église et le Pape sont chez eux en Terre Sainte. Notre cher confrère Joël Boüessée nous emmène ensuite au couvent de Saint-

Onuphre à Rome. Vous avez dit Terre Sainte ? Oui, car Saint-Onuphre abrite les cendres et la mémoire du Tasse, l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, la grande épopée des croisades. En outre, notre autre confrère Châteaubriand, outre le souvenir de son *Itinéraire*, nous laisse ici une trace sensible de son passage et de ses méditations sur le Janicule. La Ville sainte a toujours fasciné ses visiteurs et, avec le Père Borrmans, nous allons découvrir la vision du grand orientaliste Louis Massignon au début du siècle dernier. Notre confrère Philippe Plantade a eu l'amabilité de nous confier un texte bien intéressant exhumé par le Professeur Jean Favier, des conseils aux pèlerins datant du XIVème siècle mais d'une actualité ou d'une pertinence étonnantes. Enfin, à la suggestion de Mgr Shomali, nous avons traduit un chapitre du Père Hanna Kildani sur le rétablissement du Patriarcat latin, un texte essentiel à la bonne compréhension de l'Église de Jérusalem aujourd'hui.

De toutes les façons d'aborder ou d'évoquer régulièrement la Terre Sainte, nous en privilégierons trois. D'abord la recension des nouvelles parutions en librairie, puis la description d'un sanctuaire français nous rappelant les Lieux saints et enfin un regard actuel sur toutes ces communautés chrétiennes de la Terre Sainte qui en sont des pierres plus vivantes que jamais

Si nous voulons connaître mieux la Terre Sainte, c'est d'abord pour la gloire de Dieu, et pour le service de l'Église, pour mieux connaître notre foi, mieux aimer nos frères qui y vivent, et contribuer ainsi avec eux à la paix, à la concorde et à la justice.

Mais c'est aussi pour notre simple joie,

Lauda Ierusalem Dominum, lauda Deum tuum Sion !

Jacques Bordelais

La Terre Sainte hier et aujourd'hui

C'est une terre spéciale parce que c'est une terre sacrée pour trois religions : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Mais c'est aussi une terre disputée entre deux nations : la nation d'Israël et la nation palestinienne. On peut rappeler la Terre d'Israël - que les Juifs appellent Eretz – est un mot absolu qui signifie beaucoup.

Une terre triplement sainte

Sainte pour les juifs

La terre d'Israël est sainte parce que c'est la terre des ancêtres des juifs. Dieu, selon la tradition biblique, a donné cette terre à Israël, il y a trois mille ans ; une terre perdue et retrouvée plusieurs fois ; rêvée pendant des siècles dans leur prière : « L'année prochaine à Jérusalem ».

Le sionisme juif émerge parmi les juifs d'Europe dans un contexte général caractérisé par le réveil des mouvements nationalistes. L'apparition de puissants courants antisémites dans divers milieux européens a conduit des juifs à orienter leur propre conception du nationalisme juif vers un retour dans « la terre de nos ancêtres »[1]. En même temps, les courants sionistes exprimaient le combat pour préserver l'identité juive face aux risques d'assimilation dans la société européenne. Le sionisme prêchait un retour aux sources bibliques juives, mettant l'accent sur l'amour passionné que les juifs n'ont cessé de porter à Sion, autre nom de la ville de Jérusalem. Après la destruction du temple de Jérusalem par les Romains et l'expulsion des juifs (135), ceux-ci ont continué à faire vivre dans leur prière et leur mémoire la nostalgie de Jérusalem. Convaincus que Sion n'était pas seulement une réalité eschatologique d'un autre monde, les premiers sionistes ont commencé à travailler à établir des bases en Palestine et à rechercher des appuis internationaux en vue de s'y installer. C'est surtout dans les communautés juives de l'Europe de l'Est, tou-

chées par une succession de pogroms à la fin du 19e s. et au début du 20e, que le sionisme trouve un terrain favorable. La première vague d'émigration juive en Palestine a lieu en 1882, après les attaques contre la population juive de Russie, à la suite de l'assassinat de l'empereur Alexandre II. Les images impressionnantes des juifs 'retournant' dans la patrie de leurs ancêtres à la sortie des camps de la mort ont marqué de nombreux chrétiens, sensibles aux souvenirs bibliques qu'elles évoquaient. Pour beaucoup de chrétiens et de juifs, c'étaient les visions prophétiques d'Isaïe, d'Ezéchiel et d'autres prophètes prédisant le retour, qui se réalisaient.

Sainte pour les chrétiens

Pour les chrétiens : c'est la Terre Sainte, expression employé pour la première fois par Constantin et qui reste pour les disciples de Jésus une formule privilégiée, au risque parfois d'agacer les juifs pour qui c'est l'État d'Israël et les Palestiniens pour qui c'est une patrie qui a vocation à devenir l'État palestinien. Héritier, avec le peuple juif des promesses de l'Ancien Testament, les disciples de Jésus, relisent désormais l'histoire du salut à travers le prisme de la résurrection de Jésus. Celle-ci constitue, pour eux, la source qui permet de relire et de réinterpréter les Écritures. Dès lors, les rapports des premiers chrétiens à la Terre Sainte sont déterminés à la fois par l'enseignement, la pratique et surtout l'événement de la Résurrection de Jésus, mais aussi par les circonstances historiques de l'expansion du christianisme dans le monde. Du côté des contraintes liées à l'histoire, la première guerre juive, avec la chute de Jérusalem en 70, puis la seconde guerre juive contre les Romains (132-135) ont entraîné, avec l'expulsion des juifs de Jérusalem et du pays, celle des adeptes de Jésus qui ne sont pas encore considérés comme des non-juifs. Cette séparation, difficile à dater, est certainement tardive.

Les lieux sanctifiés par le passage de Jésus, ont été depuis le commencement objets de vénération. Inscrits dans une géographie sanctifiée par des siècles d'histoire sainte, les récits évangéliques ne trahissent pourtant aucune fascination magique pour les lieux. Ainsi on peut souvent constater que les évangélistes ne cherchent pas à tout prix à localiser les événements qu'ils rapportent. La transfiguration se déroule sur « une haute montagne » (Mc 9,2). Jésus entre « dans une synagogue » (Mc 3,1) Jésus « se retire au bord de la mer » (Mc 3,7). Un tel détachement par rapport aux localisations porte la marque de la situation des évangélistes et de leurs communautés situées hors de la Palestine, mais aussi de l'usage liturgique des textes qui tend à effacer ce qui est trop lié à un temps et un lieu singuliers, pour privilégier une dimension universelle, disponible pour les lecteurs de tous les temps et de tous les pays.

Sur les années qui ont suivi la mort et le départ de Jésus, nous ne disposons que d'informations fragmentaires, difficiles à recouper. « Nous ne connaissons pratiquement pas d'exemple assuré, durant le IIe et IIIe siècles, d'une vénération cultuelle des lieux saints »[2].

On peut tout de même penser que la mémoire chrétienne ne s'est pas construite à partir de données purement imaginaires. Parmi les habitants de Jérusalem qui ont traversé les tourmentes des deux guerres des juifs contre les Romains, certains disciples de Jésus ont dû continuer à demeurer dans la ville. Ils ont pu ainsi conserver quelques souvenirs des lieux sanctifiés par Jésus. Eusèbe de Césarée (265-340), nous apprend que dès le milieu du 2e siècle, Méliton de Sardes vint d'Asie Mineure et visita les lieux « où a été prêchée et accomplie l'Écriture ». Origène vient d'Alexandrie « à la recherche des traces de Jésus, de ses disciples et de ses prophètes ».

Sainte pour les musulmans

Ce serait une erreur que d'ignorer ou de sous-estimer la place de la Terre Sainte dans l'histoire de l'islam, qui est là depuis le septième siècle et dans le conflit israélo-palestinien. Avec la Mecque et Médine (dans la péninsule arabique), Jérusalem - connue dans la tradition musulmane comme "al-Quds" (La sainte) - est la troisième ville sainte de l'islam. Cette sainteté est rattachée, chez les musulmans, à deux traditions distinctes. Le prophète Mahomet, fondateur de l'islam, a d'abord indiqué qu'il fallait prier en se tournant vers Jérusalem, avant de faire, à la fin de sa vie, le choix de la Mecque. L'autre tradition concerne le voyage nocturne de Mahomet depuis l'Arabie jusqu'à Jérusalem. À cette occasion, selon le Coran (17:1), il serait monté aux cieux pour parler avec les prophètes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cela explique que le monde musulman ressente une forte solidarité avec tout ce qui touche à "al-Quds" et plus largement à la cause des arabes palestiniens, qui sont en grande majorité des musulmans. L'importance de l'univers arabe dans l'islam tient à la fois à ses origines géographiques, et à la langue arabe, dans laquelle ont été écrits le Coran ainsi que de nombreuses interprétations théologiques. Le dialogue entre catholiques et musulmans, particulièrement important aujourd'hui en Europe et aux États-Unis, ne peut donc éviter la question de la Terre Sainte.

Ce lieu est saint, peut–être de plus en plus depuis l'Intifada. C'est un paradoxe de l'histoire que du temps où la Jordanie dominait, du temps du petit roi méprisé pour ses compromissions avec l'Occident, les pays arabes ne s'intéressaient pas beaucoup au temple. Depuis on considère que les juifs ont pris le lieu sacré des musulmans, et c'est aussi une dimension incontournable.

Quelques dates pour se repérer

1917, date de la déclaration Balfour au cours de laquelle le ministre des affaires étrangères d'Angleterre écrit une lettre à Mr de Rothschild, représentant de la communauté juive, pour annoncer la probabilité de la création d'un foyer national pour le peuple juif. Cette espérance va grandir et prendre une intensité particulière avec la dernière des Alyas, celle qui eut lieu à partir de 1930, provoquée par le nazisme. Il faut se rappeler les raisons fon-

damentales de l'attachement à la terre d'Israël : le retour aux sources, mais aussi les pogroms en Russie. La persécution des juifs a fait naître le désir de trouver un espace de sécurité pour les juifs. Ce leitmotiv est toujours présent dans l'État d'Israël : partout où on touche à un juif, Israël se reconnaît le droit d'intervenir militairement, car cet État protège un peuple persécuté depuis 2000 ans.

L'Histoire immédiate, proche, qui essaie de chercher des structures, des connexions, des causalités, marque des dates :

1948, naissance de l'État d'Israël sur deux motivations, selon Ben Gourion ; une motivation institutionnelle : les États ont reconnu Israël, et une motivation éternelle : nous avons retrouvé ce qui était à nous. Le découpage de la terre sera le suivant : 78 % de la terre pour Israël, 22 % pour les Arabes, qui ne sont pas encore Palestiniens.

1967, guerre des Six Jours, déclenchée par Israël et qui va occuper les 22 %

1973, guerre de Kippour, cette fois déclenchée par les Arabes, qui pour la première fois menacera la stabilité d'Israël, pendant les fêtes de Kippour.

La fragilité de cet État puissant est une des grandes questions d'aujourd'hui, car depuis 1967, les Palestiniens ne cherchent qu'à récupérer la terre à laquelle ils ont droit.

Décembre 1987, éclatement de la première Intifada, soit 20 ans après la guerre des Six Jours, 20 ans de lassitude, d'attente des Palestiniens de retrouver leur terre. C'est une guerre des pierres, qui aura le mérite de rester une guerre des pierres, sans arme. L'Intifada réussira là où les guerres avaient échoué : déclencher des négociations en Espagne et à Oslo (**septembre 1993**). J'ai, et nous avons tous, fantasmé sur ces accords d'Oslo, jusqu'au jour où traversant la vallée du Jourdain, j'ai vu inscrit en hébreu sur toutes les ruines du lieu des paroles terribles : il faut passer en jugement ceux qui ont fait les accords d'Oslo. La condamnation à mort de Rabin était déjà là. Car après 1993, les choses vont se précipiter et aujourd'hui on peut affirmer que les accords d'Oslo ont été un échec.

Attentats suicides dans les territoires occupés, comme Hébron, où de nombreux juifs seront tués par des Palestiniens, mais quelques faits plus marquants : en février 1994, un juif fanatique, qui s'appelle Goldstein, va tuer 29 Palestiniens dans la mosquée d'Hébron. Là, on est dans le paroxysme de ce que peut donner le symbolisme religieux.

4 novembre 1994, le glas d'Oslo avec l'assassinat de Rabin, non pas par un fanatique religieux, mais par un bon croyant, pieux qu'on appelle Haredim, qui avait suivi les cours d'une école talmudique. Cela veut dire qu'il y avait un courant d'opposition aux négociations et à la restitution des terres qui était très violent et puissant.

Septembre 2000, après une série de péripéties, naît la deuxième Intifada, qui n'est plus l'Intifada des pierres, c'est l'Intifada El Aqsa, qui a une connotation religieuse, musulmane, deux ans avant la chute des tours de New York, et on peut penser que quelque chose est déjà en germe. Le processus d'escalade des attentats suicides est assez désespérant. Beau-

coup se disent qu'il n'y a aucune lumière qui émerge de la situation actuelle et quand on vit en Israël, on constate cette lassitude des deux côtés, du côté palestinien, avec sa misère absolue, ses humiliations, ses barrages, et du côté israélien, les gens font une « descente » ou « Yered », c'est à dire qu'ils quittent Israël. Les demandes de visas pour les États-Unis, pour le Canada, pour l'Australie, se multiplient ; ceux qui ont une double nationalité rentrent en France. On voit que les espérances sont ténues.
- **2004**, mort d'Arafat (11 nov 2004), et arrivée au pouvoir d'Abou Mazen : reprise de négociation entre Israël et les Palestiniens, et grosse accalmie dans les attentats, et desserrement de l'étau dans les territoires palestiniens.
- **2005**, fragilisation du pouvoir israélien, à cause de dissensions importantes dans le gouvernement, dans le parti au pouvoir le Likoud, sur la décision de Sharon de se retirer de Gaza... crise du sionisme... Ce retrait s'est déroulé durant le mois d'août 2005 dans un climat passionnel, qui a vu des juifs se dresser contre des juifs. Nous sommes aujourd'hui dans l'après Gaza, avec dans un premier temps des violences qui ont opposé Israël aux mouvements radicaux palestiniens. Les deux camps sont engagés dans des affrontements qui peuvent inquiéter ceux qui espèraient que la sortie de Gaza allait ouvrir sur des négociations...
- **2006**, a connu des développements inquiétants : élection en Palestine avec le succès du Hamas, élection en Israël avec le nouveau parti Kadimah et la formation d'un gouvernement assez hétéroclite, la progression de la violence à Gaza avec beaucoup d'opérations militaires pour contrer l'envoi de Katiouska sur Israël depuis Gaza, l'enlèvement d'un soldat israélien à Gaza, Ilan Shalit et l'ouverture d'un nouveau front par le Hezbollah qui lance des roquettes sur le nord d'Israël, et provoque l'enlèvement de deux soldats. C'est le déclenchement de la guerre contre le Hezbollah, le 12 juillet 2006, guerre qui dura plus d'un mois avec des destructions, des morts de deux côtés mais plus nombreuses du côté libanais.
- **2007**, temps de réflexion sur les quarante ans de l'annexion de Jérusalem.
- **2008/2009**, guerre de Gaza.

Après le tableau par flash qui mêle à la fois la géopolitique et ce qu'on appelle la géothéologie, on peut reprendre les statistiques : il y avait au 1er octobre 2010, (Nouvel An 5768), en Israël 7 645 000 personnes. Les juifs représentent 75,5 % de la population, les arabes (musulmans, chrétiens et druzes) 20,3 % et 4, 2% d'Israéliens non arabes sont d'une autre religion ou sans religion. Notons qu'au cours de l'année hébraïque écoulée, la population juive a augmenté de 1,7% contre 2,4 % dans le secteur arabe israélien.
On a donc deux masses au milieu desquelles se trouvent écrasés les chrétiens qui, à 99,9 %, sont des Palestiniens. C'est une communauté qui se réduit comme peau de chagrin

d'année en année, à cause de la misère, de la solidarité arabe qui joue plus en faveur des musulmans et parce que c'est difficile de trouver sa place dans ce monde.
La question des réfugiés est aujourd'hui une des pierres d'achoppement. Il y a 4 millions de réfugiés, soit 3 fois plus que les Palestiniens qui habitent la terre. Ils sont au Liban, en Jordanie, en Syrie (et cela ne fait pas nécessairement le bonheur des pays en question) et en Palestine où l'on compte 27 camps de réfugiés. La question fondamentale et la plus redoutable qui rend difficile la paix, c'est l'implantation des colonies dans les territoires palestiniens. Les colons y sont environ 280 000.

Quelles perspectives d'avenir ?

La situation dans ce pays est très volatile. Après des temps d'espérance en des solutions pacifiques, aujourd'hui un pessimisme profond traverse les deux communautés israélienne et palestinienne. Tout semble bloqué dans l'attente d'une ouverture internationale qui tarde à venir. *Le statu quo* est lourd de menace. Récemment, l'ancien président de la Knesset, Avraham Burg, écrivait :
« Le sionisme est mort, car nous avons perdu les deux motivations qui ont justifié la naissance du sionisme : le sens de la justice puisque nous opprimons les Palestiniens et nous avons des leaders corrompus qui ne respectent pas les projets du sionisme. Je ne suis pas sûr que mes petits-enfants pourront encore vivre sur la terre d'Israël si nous continuons dans cette voie ». On peut y voir un excès de pessimisme, mais aussi une mise en garde sur un avenir incertain. Pourtant des lueurs d'espoir demeurent à travers des mouvements prophétiques qui continuent à se battre pour défendre la cause de la paix : « Yesh Gevul » (Il y a des limites) « Shalom Arshav »(La paix maintenant) et les « Women in black » (Les femmes en noir) qui surveillent les check-point et dénoncent les violations du droit. On a vu naître des associations israélo-palestiniennes de victimes d'attentats qui se sont mobilisées et qui cherchent à faire avancer la paix, avec un grand courage.
Même si l'impasse actuelle est criante, le chrétien continue de croire à l'impossible, appelé, en tant que disciple du Christ, à servir de pont entre les deux camps...

Alain Marchadour

1 C'est à la suite du procès d'Alfred Dreyfus en France, que le fondateur du sionisme politique, Theodor Herzl, un juif austro-hongrois, a donné forme à sa vision d'un « État juif ».
2 , P. Maraval, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, p. 25.

Trois Papes en Terre Sainte

L'inspiration présentée comme providentielle par Jean XXIII, le 25 janvier 1959, de réunir un Concile œcuménique, porta des fruits inattendus. Leur maturation fut en générale lente. Mais l'un des premiers effets de Vatican II se démontra avec l'établissement de liens nouveaux entre l'Église de Rome, la chrétienté, et les non-chrétiens. Sans revenir sur la difficile discussion de la *Déclaration sur les relations de l'Église avec les Religions non chrétiennes* (*Nostra Aetate*, 28 octobre 1965), on peut dire que l'initiative du voyage effectué par Paul VI du 4 au 6 janvier 1964 répondit à une longue attente et ouvrit un vrai dialogue entre Rome, la Terre Sainte, la Palestine, et Israël. Ces quatre données peuvent être examinées dans l'ordre inverse – Israël, la Palestine, la Terre Sainte et Rome. Précisément, le but du voyage de Paul VI fut d'opérer une démarche spirituelle prioritaire à tout dialogue politique. Avec le voyage de 1964, qui intervint moins d'un an après l'élection de Giovanni-Battista Montini (le 21 juin 1963) et entre deux sessions conciliaires, un style fut implicitement établi – faire face avec humilité à l'histoire difficile des relations entre Rome, la Terre Sainte et Israël – et fut dessinée une carte symbolique des itinéraires négociés pour les grands moments de ce voyage. Les successeurs de Paul VI la respecteront en vertu d'une liaison permanente entre mémoire et intelligence du moment. Jean-Paul II ajoutera le 26 mars 2000 le fameux billet de repentance dans le Mur occidental de Jérusalem. Ce geste sera réitéré par Benoît XVI le 12 mai 2009, après une rencontre à l'Université de Yad Vashem la veille.

L'enthousiasme, l'appréciation et les conséquences des voyages en Terre Sainte des Souverains Pontifes méritent une attention particulière. Le voyage de Paul VI fut soutenu en majeure partie par le Concile Vatican II que le Pape réunit en troisième session en septembre 1964. Le voyage de Jean-Paul II fut le fruit de longues négociations et suscita de grands débats qui ressurgirent au moment de la démarche de Benoît XVI qui fut presque téméraire.

Les *Cahiers pour la Terre Sainte* souhaitent explorer la force de ces grands moments d'histoire conciliaires et post-conciliaires à la fois. Plutôt que de proposer un article analytique et synthétique sur ces cinquante ans de relations entre les protagonistes d'une histoire à la fois messianique et politique, le numéro présenté aujourd'hui ouvre sur une série de témoignages et d'analyses qui seront commentés dans les suivants. Eventuellement, il serait bon que soient intégrés dans la « conclusion » les témoignages et analyses de lecteurs. On trouvera donc la contribution du cardinal Martin[1], ancien Préfet de la Maison pontificale, autour de la partie consacrée au voyage de 1964 , la prière de Paul VI au Saint-Sépulcre le 4 janvier 1964 et le discours « Au Peuple de l'Alliance » le 5 janvier 1964. Paul VI revint à Rome le 6 janvier.

Pr Philippe Levillain, de l'Institut

« Les Voyages de Paul VI », in *Paul VI et la modernité dans l'Église*, Collection de l'École française de Rome, Palais Farnèse, 1984, p. 317-332.

Les voyages de Paul VI

Cardinal Jacques Martin

Paul VI apparut à beaucoup, lors de son élection en 1963, comme la figure typique du « pape des temps nouveaux ». C'était la première fois, disait-on, qu'un « cerveau moderne » prenait la direction de l'Église. L'un des signes les plus voyants de cette « modernité », ce fut, sans contredit, l'inauguration par ce pontife d'un style de vie effectivement nouveau, au moins en « apparence », celui du « pape voyageur ».
L'éclat et la multiplicité des déplacements de son successeur Jean Paul II risqueraient de laisser l'ombre de l'oubli recouvrir peu à peu l'action courageuse de celui qui fut le véritable initiateur en ce domaine. Il n'est donc pas hors de propos de rappeler que Paul VI a entrepris neuf grands voyages hors d'Italie, et tracé ainsi la voie à son successeur.
Quant à la « modernité » de ces voyages, il faut s'entendre. Le premier des papes, saint Pierre, a voyagé. Il est venu à Rome. Ses successeurs, jusqu'à Pie IX, ont résidé bien souvent – tantôt volontairement, tantôt contraints par les circonstances – hors de leur ville épiscopale. Il n'y a véritable « nouveauté » que par rapport à une période récente et relativement brève de l'histoire de la papauté : celle qui va de l'entrée des Piémontais dans Rome en 1870 aux accords du Latran de 1929, une soixantaine d'années à peine d'immobilité forcée pour celui qui était devenu, aux yeux de la chrétienté, « l'auguste prisonnier du Vatican ». Paul VI, en un sens, certes, a innové. Mais il serait plus juste de dire qu'il a renoué avec une ancienne tradition, en profitant de la réouverture d'une porte qui s'était fermée contre le gré de ses prédécesseurs. L'innovation a consisté à donner à ces voyages – après la timide échappée de Jean XXIII à Lorette et Assise – l'ampleur que permettaient les moyens modernes de communication. Et c'est en ce sens que Paul VI a pu désigner comme une nouveauté ce qui jusque-là « était tout à fait étranger aux habitudes du ministère apostolique des pontifes romains[1] ».

Il n'est pas question de retracer ici par le menu chacun de ces voyages. On se limitera à en relever brièvement les caractéristiques ou circonstances les plus marquantes.
Celui qui fit le plus d'impression sur l'opinion publique fut naturellement le premier. Dès le début de son pontificat, Paul VI avait eu, semble-t-il, l'idée d'un pèlerinage en Terre Sainte. Dans une note manuscrite de trois mois postérieure à son élection, il s'exprimait ainsi : « *Dopo lunga riflessione* (…) *sembra doversi studiare positivamente se e come*

possibile una visita del papa ai Luoghi Santi, nella Palestina. » Après en avoir décrit le caractère purement religieux, il ajoutait : « *Questo pellegrinaggio sia rapidissimo, abbia carattere di semplicità, di pietà, di penitenza e di carità. Sia predisposoto in silenzio, previsto e preparato in ogni particolare. Poche e determinate persone vi prendano parte.*[2] »

L'auteur de ces lignes eut le privilège non seulement d'être l'une de ces *poche persone*, mais de participer aussi à la préparation du voyage. Un soir d'octobre 1963, il était mis au courant par le Substitut de la Secrétairerie d'État, Monseigneur Dell'Acqua, des intentions du pontife, et chargé d'aller, avec le secrétaire de Paul VI, Monseigneur Macchi, repérer les lieux et étudier sur place les modalités du voyage : en grand secret, naturellement, mais un secret très facile à garder, car personne au monde ne pouvait imaginer alors une décision de ce genre de la part d'un pape.

De fait, l'effet de surprise fut total lorsque, le 4 décembre 1963, à la séance de clôture de la deuxième session du Concile Vatican II, Paul VI annonça son projet aux Pères conciliaires et au monde. Il allait être de surcroît – chose singulière – le premier pape de l'histoire à se rendre en Terre Sainte.

Le voyage se déroula du 4 au 6 janvier 1964 : la première partie (Amman, le Jourdain, Béthanie, le Saint-Sépulcre, Gethsémani) se déroula sur le territoire de la Jordanie, la seconde (Nazareth, Cana, Tabgha, Capharnaüm, mont des Béatitudes, mont Thabor, Cénacle, Bethléem) en territoire israélien. Toutes les chroniques de l'époque ont décrit l'arrivée à Jérusalem par la Porte de Damas, la rupture des barrages de police, et la véritable *Via Crucis* qui fut la course à travers la ville du pape mal défendu de la foule par un service d'ordre débordé.

Lui-même a évoqué, en revanche, le moment d'intense émotion que fut pour lui la célébration de la messe dans l'église du Saint-Sépulcre :

« Je vous dirai, racontait-il aux cardinaux le soir même de son retour à Rome, que le moment où je me suis senti étreint par l'émotion et les larmes a été celui de la sainte messe sur le Saint-Sépulcre, lorsque j'ai prononcé les paroles de la consécration et adoré la présence sacramentelle du Christ là où le Christ consomma son sacrifice. »[3]

Un autre grand moment du voyage fut la rencontre avec le patriarche Athénagoras : moment d'intense émotion aussi pour Paul VI, qui le décrivait ainsi aux cardinaux dans le même discours :

« Le patriarche œcuménique de Constantinople, Athénagoras, est venu à ma rencontre et a voulu m'embrasser comme on embrasse un frère, il a voulu me serrer la main et me conduire lui-même, la main dans la main, dans la salle où devaient s'échanger quelques mots, pour dire : « Nous devons nous entendre, nous devons faire la paix, faire voir au monde que nous sommes redevenus frères. » Et le patriarche ajoutait en me quittant ce matin : « Dites-moi ce que nous devons faire, dites-moi ce que nous devons faire ! » »[4]

Après mille ans de séparation, Paul VI sentait qu'il vivait une heure unique dans l'histoire de l'Église, qu'il franchissait une étape décisive dans la voie de l'œcuménisme.
Le programme, qui faisait la plus grande place aux cérémonies et rencontres de caractère religieux comportait aussi l'hommage nécessaire de déférence aux Autorités civiles. Paul VI n'entendait pas se limiter à la phraséologie conventionnelle qui est d'usage en pareilles rencontres. La mémoire de Pie XII avait été bassement attaquée par certains publicistes. Paul VI profita de sa rencontre avec le président d'Israël, Zalman Shazar, pour rétablir la vérité et rappeler tout ce que son prédécesseur avait fait en faveur des Juifs au cours de la deuxième guerre mondiale :
« Vous le savez, dit-il, on a voulu jeter des soupçons et même des accusations contre la mémoire de ce grand pontife. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de l'affirmer en ce jour et en ce lieu : rien de plus injuste que cette atteinte à une aussi vénérable mémoire. »
Une surprise attendait Paul VI à son retour à Rome : l'accueil délirant qu'allaient lui réserver ses diocésains. Toute la ville semblait s'être donné rendez-vous le long du parcours qui le ramenait du champ d'aviation de Ciampino au Vatican dans une atmosphère d'indescriptible enthousiasme :
« Je ne m'attendais pas à voir Rome dans une exaltation spirituelle si grande, que vraiment je ne peux la dire comparable à aucun autre moment de la vie romaine. Rome a manifesté comme jamais, je crois, son adhésion au pape (…) Les documents, les témoins, diront quel accueil a été fait ce soir au pape par le peuple de Rome. »
Et il concluait, s'adressant de sa fenêtre à la foule rassemblée sur la place Saint-Pierre :
« Vous avez compris que mon voyage n'a pas été seulement un fait singulier et spirituel : il est devenu un événement qui peut avoir une grande importance historique. C'est un anneau qui se rattache à une tradition séculaire ; nous sommes peut-être à un début de nouveaux événements qui peuvent être grands et bénéfiques pour l'Église et pour l'humanité. »

1 « *Alienum prorsus erat a consuetudinibus ministerii apostolici Romanorum Pontificum.* » Homélie de la messe de canonisation des martyrs de l'Ouganda, 18 octobre 1964.
2 « *Nella festa di S. Matteo, apostolo e evangelista* ; dal Vaticano, 21 settembre 1963 ».
« Après une longue réflexion, il apparut que l'on devait étudier positivement, autant que possible, une visite du pape aux Lieux saints, en Palestine ».
« Que ce pèlerinage soit rapide, emprunt de simplicité, de piété, de pénitence et de charité. Qu'il soit conçu dans la discrétion, prévu et préparé dans chaque détail. Les participants seront peu nombreux et bien sélectionnés.»
3 Discours aux cardinaux, 6 janvier 1964.
4 *Ibid.*

Prière du Saint-Père au Saint Sépulcre - (4 janvier 1964)

Exhortation- *Frères et Fils,*
C'est maintenant qu'il faut que nos esprits se réveillent, que nos consciences s'éclairent et que sous le regard illuminateur du Christ toutes les forces de nos âmes se tendent.
Prenons maintenant conscience, dans une douleur sincère, de tous nos péchés, prenons conscience de ceux de nos pères, de ceux de l'histoire passée, prenons conscience de ceux de notre époque, de ceux du monde dans lequel nous vivons.
Et pour que notre douleur ne soit ni lâche, ni téméraire, mais humble, pour qu'elle ne soit pas désespérée, mais confiante, pour qu'elle ne soit pas passive, mais priante, qu'elle s'unisse à celle de Jésus-Christ notre Seigneur, patient jusqu'à la mort et obéissant jusqu'à la Croix, et en évoquant son émouvant souvenir, implorons sa miséricorde qui nous sauve.
Trois fois:
V. Nous t'adorons, ô Christ, et nous te bénissons,
R. Parce que par ta sainte Croix tu as racheté le monde.

Le Rappel - *(Mémorial de Sa Passion)*
Là où Toi, ô Seigneur Jésus,

l'innocent,	Tu as été accusé,
le juste,	Tu as été jugé,
le saint,	Tu as été condamné,
Toi, Fils de l'homme	Tu as été torturé, crucifié et mis à mort,
Toi, Fils de Dieu,	Tu as été blasphémé, moqué, renié,
Toi, la lumière,	Tu as connu les ténèbres,
Toi, le Roi,	Tu as été élevé sur une Croix,
Toi, la Vie,	Tu as subi la mort,
Et Toi mort	Tu es ressuscité à la vie.

(dialogué)

V. Nous nous souvenons de Toi	R. O Seigneur Jésus
V. Nous T'adorons,	R. O Seigneur Jésus
V. Nous T'invoquons,	R. O Seigneur Jésus

La méditation - *(comprendre ce que sa souffrance nous enseigne)*
Réfléchissons maintenant.

Ici, ô Seigneur Jésus,
Ta Passion a été offrande. (*Is. 53, 7*)
prévue
acceptée,
voulue,
a été sacrifice : Tu fus la Victime, Tu fus le Prêtre.
Ici Ta mort fut l'expression,
fut la mesure du péché humain,
Fut l'holocauste du plus grand des héroïsmes
fut le prix offert à la justice divine,
fut la preuve du suprême amour,
Ici se combattirent la vie et la mort,
ici tu remportas la victoire, ô Christ, mort pour nous et ressuscité pour nous.
(dialogué)
Trois fois : Dieu saint, Dieu fort, Dieu saint et immortel, aie pitié de nous ! Agios o Theós, Agios ischyrós, Agios athánatos, eléison imas !

La confession

Nous voici, ô Seigneur Jésus,
nous sommes venus comme les coupables retournent sur le lieu de leur faute,
nous sommes venus comme celui qui T'a suivi, mais qui T'a aussi trahi ;
fidèles, infidèles, nous l'avons été tant de fois,
nous sommes venus pour confesser le mystérieux rapport entre nos péchés et Ta Passion : notre oeuvre, Ton oeuvre,
nous sommes venus pour nous frapper la poitrine pour Te demander pardon pour implorer Ta miséricorde,
nous sommes venus parce que nous savons que Tu peux,
que Tu veux nous pardonner,
Parce que Tu as expié
pour nous, Tu es notre rédemption Tu es notre espérance.
(dialogué)
V. Agneau de Dieu, qui ôtes les péchés du monde, R. pardonne-nous, ô Seigneur ;
V. Agneau de Dieu, qui ôtes les péchés du monde, R. écoute notre voix, ô Seigneur ;
V. Agneau de Dieu, qui ôtes les péchés du monde, R. aie pitié de nos, ô Seigneur.

L' imploration

Seigneur Jésus, notre Rédempteur,

ravive en nous le désir et la confiance en ton pardon, affermis notre volonté de conversion et de fidélité, fais-nous goûter la certitude et aussi la douceur de ta miséricorde.

Seigneur Jésus, notre Rédempteur et Maître,
Donne-nous la force de pardonner aux autres, pour que nous soyons vraiment nous aussi pardonnés par Toi.

Seigneur Jésus, notre Rédempteur et Pasteur,
mets en nous la capacité d'aimer, comme Tu veux que, à Ton exemple et avec Ta grâce, nous T'aimions, ainsi que tous ceux qui sont nos frè-res en Toi.

Seigneur Jésus, notre Rédempteur et notre Paix,
qui nous as fait connaître ton suprême désir: «que tous soient un», exauce ce désir que nous faisons nôtre et qui est devenu, ici, notre prière: «que tous nous soyons un».

Seigneur Jésus, notre Rédempteur et notre Médiateur,
rends efficaces auprès du Père des cieux les prières que nous Lui adressons maintenant dans le Saint-Esprit.

Frères et fils, prions ! Oremus !
V. Flectamus genua R. Levate.
Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriam Tuam omnibus in Christo gentibus revelasti: custodi opera misericordiae Tuae ; ut Ecclesia Tua, toto orbe diffusa, stabili fide in confessione tui nominis perseveret. Per eundem Dominum nostrum Iesum Christum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.
V. Flectamus genua R. Levate.
Omnipotens sempiterne Deus, maestorum consolatio, laborantium fortitudo; perveniat ad Te preces de quacumque tribulatione clamantium; ut omnes sibi in necessitatibus suis misericordiam tuam gaudeant adfuisse. Per Dominum nostrum Iesum Christum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.
V. Flectamus genua R. Levate.
Omnipotens sempiterne Deus, qui non mortem peccatorum, sed vitam semper inquiris: suscipe propitius orationem nostram, et libera eos ab errorum cultura ; et aggrega eos Ecclesiae tuae sanctae, ad laudem et gloriam nominis Tui. Per Dominum nostrum Iesum Christum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.

Discours au "Peuple de l'Alliance" * (5 janvier 1964)

L'accueil plein de déférence et de cordialité qu'a voulu Nous réserver Votre Excellence, en venant en personne au-devant de Nous, Nous touche profondément. Nous tenons à lui en dire Notre reconnaissance, ainsi que pour toutes les attentions dont les Autorités ont bien voulu entourer Notre voyage.

Nous voudrions que Nos premiers mots expriment toute l'émotion que Nous ressentons en voyant de Nos yeux et en foulant de Nos pas cette Terre où vécurent jadis les Patriarches, nos Pères dans la foi ; cette Terre où a retenti pendant tant de siècles la voix des Prophètes, parlant au nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; cette Terre, enfin et surtout, que la présence de Jésus-Christ a rendue à jamais bénie et sacrée pour les chrétiens, et, on peut le dire, pour le genre humain tout entier.

Votre Excellence le sait, et Dieu Nous en est témoin, Nous ne sommes guidé dans cette visite par aucune considération qui ne soit d'ordre purement spirituel. Nous venons en pèlerin; Nous venons vénérer les Lieux-Saints ; Nous venons pour prier.

De cette Terre unique au monde par la grandeur des événements dont elle a été le théâtre, Notre humble supplication s'élève vers Dieu pour tous les hommes, croyants et incroyants, et Nous y incluons volontiers les fils du « peuple de l'Alliance », dont Nous ne saurions oublier le rôle dans l'histoire religieuse de l'humanité.

Pèlerin de la paix, Nous implorons avant tout le bienfait de la réconciliation de l'homme avec Dieu et celui de la concorde profonde et véritable entre tous les hommes et entre tous les peuples. Dieu veuille entendre Notre prière, ce Dieu qui a pour nous, le prophète le proclame, « des pensées de paix et non d'affliction » (*Jer. 29, 11*).

Qu'il daigne répandre sur le monde tourmenté d'aujourd'hui ce don incomparable, dont l'écho retentit à travers toutes les pages de la Bible, et dans lequel il Nous plaît de résumer Notre salut, Notre prière et Notre souhait : *Shalom* ! *Shalom* !

**AAS 56* (1964), p.165-166.
Insegnamenti di Paolo VI, vol. II, p.52-53.
L'Osservatore Romano 7-8.1.1964, p.6.
L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.2 p.7.
La Documentation catholique, n.1417 col.172-173.

Saint-Onuphre au Janicule, siège de l'Ordre équestre du Saint Sépulcre.

Saint-Onuphre au Janicule, autour du tombeau du Tasse*

L'église capitulaire de l'Ordre du Saint Sépulcre est à Rome un carrefour européen d'histoire, de culture et de foi.

Les visiteurs

Avec les brefs de Pie IX en 1847, et en 1868 – le premier rétablissant le Patriarcat latin, le second portant sur la réorganisation de l'Ordre – l'institution connut des changements d'importance.

En 1949, la grande maîtrise était rétablie et, désormais, son titulaire serait un cardinal nommé par le souverain pontife. D'autre part, le siège de l'Ordre n'allait plus être Jérusalem, mais Rome où Pie XII venait d'attribuer au Saint-Sépulcre une église capitulaire, celle de Saint-Onuphre au Janicule, ainsi que le couvent contigu à cette paroisse.

Ces modifications toujours en vigueur sont connues ou du moins devraient l'être… Ce qui est en revanche ignoré, c'est qu'en établissant dans une église de Rome l'enracinement spirituel de l'Ordre, le pape ajoutait au patrimoine de celui-ci, un passé littéraire et artistique considérable, en parfaite concordance avec le caractère de l'institution.

Ce patrimoine trouve son origine dans le fait qu'avait été enterré dans l'église du Janicule l'un des plus grands poètes italiens, une des dernières voix de la littérature de la Renaissance, le Tasse, auteur de *La Jérusalem délivrée*. Après Dante, Pétrarque et l'Arioste, il s'était acquis la gloire d'avoir fait triompher du latin la langue nationale.

Une existence tourmentée l'avait conduit dans différents lieux d'Italie mais il vécut surtout à Ferrare où il bénéficiait de la protection des ducs d'Este ; il admirait particulièrement Alphonse d'Este dans lequel il prétendait voir l'émule de Godefroi de Bouillon ! Son désordre mental s'accentuant, le poète en vint à quitter brutalement Ferrare pour Mantoue ; se sachant protégé par le pape Clément VIII qui songeait à l'élever au rang de « poète lauréat », le Tasse, enfin arriva à Rome et vint à Saint-Onuphre où il mourut avant d'y être couronné. Il le sera à titre posthume et notre musée possède sa couronne de laurier, relique

TorquatoTasso, dit le Tasse.

aussi touchante que flétrie par les années. Elle nous invite à être ému par le sort du croisé Tancrède et de sa passion pour Clorinde, la guerrière sarrasine ; à moins que ce fût à propos de la magicienne Armide que Renaud finira par convertir.

Tout ceci mérite bien que sur le Janicule et ce depuis la fin du XVIe siècle, le tombeau du poète, n'ait cessé d'être visité par les plus grands écrivains.

Devant l'importance du phénomène, nous nous limiterons à évoquer ceux qui par leurs textes ont laissé une trace de leur passage.

Les choses commencèrent dès 1595, lorsque Torquato Tasso, né en 1544, rendit l'âme 51 ans plus tard. Le marquis Della Villa l'avait accompagné dans son agonie. Il deviendra son premier biographe. Quelque temps après, ce dernier recevra à Rome John Milton, l'auteur du *Paradis perdu*. En lui faisant découvrir l'œuvre du défunt en même temps que son sépulcre, ce généreux Italien ne se rendait pas compte qu'il inaugurait la longue liste des pèlerins à venir…

Il y eut lord Byron qui composa sur place son poème *Les Lamentations du Tasse*. Peu indulgent, M. de Chateaubriand trouvait que ces lamentations étaient par trop des imprécations.

Il y eut Goethe qui composa son *Torquato Tasso*, un drame que les spécialistes tiennent pour être aussi important qu'*Iphigénie en Tauride*.
Mais il y eut surtout Chateaubriand qui ne cessera d'être le grand admirateur de *La Jérusalem délivrée*. Lorsque par deux fois il occupa à Rome des fonctions diplomatiques, il vint très souvent à Saint-Onuphre. Ses missions se sont déroulées de 1803 à 1804 et de 1828 à 1829. Il nous a laissé de ses promenades bien des réminiscences et un aveu sans équivoque : « Je me trouve heureux d'avoir pu rendre le premier à un poète immortel le même honneur que d'autres avant moi ont rendu à Homère et à Virgile. »
Au début de *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Chateaubriand qui est à Venise, parle du Titien et se rappelle : « Je cherchai dans une église déserte le tombeau du dernier peintre et j'eus quelque peine à le trouver : la même chose m'était arrivée à Rome pour le tombeau du Tasse. Après tout, les cendres d'un poète religieux et infortuné ne sont pas trop mal placées dans un ermitage : le chantre de la Jérusalem semble s'être réfugié dans cette sépulture des hommes ; il remplit le monde de sa renommée, et repose lui-même sous l'oranger de Saint-Onuphre.» Il y eut aussi la somptueuse conclusion du chapitre qui, dans les *Mémoires*, est consacré au Tasse : « Le génie est un Christ ; méconnu, persécuté, battu de verges, couronné d'épines, mis en croix pour et par les hommes, il meurt en leur laissant la lumière et ressuscite à l'orée. » Ce splendide texte nous a été indiqué par le grand dix-neuvièmiste Bernard Degout, dont les indications si éclairantes sont sans appel ! Ce texte est contenu dans le recueil *Châteaubriand romain*.
Dans les *Mémoires*, le vicomte est encore plus explicite : « Attaqué d'un mal qu'il pressentait devoir guérir tous les autres… il monta à son dernier asile pendant une tempête de vent et de pluie. Les moines le reçurent à la porte où s'effacent aujourd'hui les fresques du Dominiquin. Il salua les pères : « Je viens mourir au milieu de vous. Cloîtres hospitaliers, déserts de religion et de poésie, vous avez prêté votre solitude à Dante proscrit et au Tasse mourant ! »
Ailleurs, Chateaubriand se fait comparatiste : « L'auteur de *La Henriade* s'éteint à l'hôtel de Villette sur un quai de la Seine, et repousse les secours de l'Église ; le chantre de la Jérusalem expire chrétien à Saint-Onuphre ; comparez et voyez ce que la foi ajoute à la beauté de la mort. »
Plus tard, l'enchanteur se montre familièrement répétitif dans ses habitudes de visiteur… Lors d'un courrier du 17 février 1829 à Juliette Récamier, il écrit : «Je suis allé, entre deux scrutins et en attendant un Pape, à Saint-Onuphre : ce sont bien *deux orangers* qui sont dans le cloître et point *un chêne vert*. Je suis tout fier de ma mémoire. J'ai couru, presque les yeux fermés… » (le pape attendu sera Pie VIII, il succède à Léon XII ; le pontife défunt était suffisamment proche du plénipotentiaire pour qu'il ait pris des dispositions en vue d'en faire l'héritier de son chat Micetto, qui d'ailleurs était là lorsque l'ambassadeur pré-

senta ses lettres de créance. Dans les *Mémoires* on peut lire cette confidence, Micetto, disons Petit-minet était « tout gris et fort doux comme son ancien maître… »).
À Paris c'est la chute du gouvernement Villèle suivi bientôt par la nomination du ministère Polignac. On ne connaissait pas encore les funestes Ordonnances, mais déjà les choses devenaient insupportables à Chateaubriand. Il démissionne de son poste, fait atteler sa berline et regagne sa capitale. Micetto est du voyage, il habitera chez Mme de Chateaubriand, sera connu du Tout Paris, mais quand même, pour un chat élevé au Vatican, finir ses jours rue d'Enfer, cela n'a pas du être facile…
Toutefois l'Ambassadeur n'a pu quitter la ville éternelle sans évoquer encore et toujours son attachement au Janicule : « Si j'ai le bonheur de finir mes jours ici, je me suis arrangé pour avoir à Saint-Onuphre, un réduit joignant la chambre où le Tasse expira… À la fenêtre de ma cellule, je continuerai mes *Mémoires* dans un des plus beaux sites de la terre. »
Celui que le châtelain de Combourg appelait « l'Homère italien » intéressera aussi Stendhal, comme nous pouvons le lire dans ses *Promenades dans Rome* : « Ce matin, de bonne heure, avant la chaleur, nous sommes venus au couvent de Saint-Onuphre […] C'est là, dit-on, que le Tasse, se sentant tout-à-fait aux bornes de la vie, vint revoir le ciel pour la dernière fois ; on nous y apporte son écritoire et un sonnet encadré écrit par lui. Nous examinons avec attendrissement ces lignes remplies de sensibilité et de platonisme obscur ; c'était alors la philosophie des âmes tendres. »
Alphonse de Lamartine, un autre parmi tous ces « illustres », viendra aussi frapper à la porte de l'ermitage. À la fin de ce travail, nous allons envisager cette présence lamartinienne de Rome à Jérusalem, ce sera notre conclusion.
Notre visiteur ultime sera Maurice Barrès. Il est venu à Saint-Onuphre en décembre 1892. Dans son recueil *Du sang, de la volupté et de la mort*, on retrouve son génie du verbe. La musique, comme toujours chez Barrès, sonne juste, de telle manière que l'on peut s'imaginer être son contemporain : « Le Tasse vieilli voulait du soleil, de longs silences, une belle ordonnance autour de son épanouissement. Il sollicitera de se réfugier au couvent de San Onofrio. Nous tous, pèlerins du Nord, nous y sommes montés tour à tour, pour nous livrer au fleuve de mélancolie qui nous emportait toute l'âme, dès que nous disposions d'une journée de solitude dans cette Rome confuse et trop vivante. »
« Le vieil oranger où s'assoyaient Byron, Goethe, Chateaubriand, était jeune quand il abrita le dernier après-midi du Tasse ! C'était en mars, mois déjà tiède. L'immense paysage [conclut Barrès] était couvert de lumière et de douceur, toutefois sans lyrisme ni passion, car le poète n'avait plus la force d'élever les choses jusqu'à la beauté. »

On pourrait poursuivre ces évocations même s'il ne faut pas cacher qu'au XXe siècle – en dehors de Paul Valéry, avec ses *Voyages en Italie* – les écrivains d'importance ne viennent

guère sur la tombe du Janicule. Le poète qui y demeure n'est plus de mode tant sa lecture est souvent chargée de références devenues obscures. Les goûts de maintenant n'autorisent guère que l'on s'émeuve face aux tourments de Clorinde ou d'Armide .
Il n'empêche que cet héritage reste le nôtre jusque dans la possession d'objets que l'Ordre conserve dans son musée où vécut l'auguste mourant. On peut y voir le masque mortuaire du poète. Cet objet, Stendhal – revenons à lui – s'était vu refuser le privilège de pouvoir s'en saisir, même si ce n'était que pour le mieux comprendre. Cette discrimination l'avait rendu furieux. Il n'en fallait pas davantage pour que ce libre-penseur exploitât ce désagrément et dît encore une fois tout le mal qu'il pensait de Léon XII, le pontifie alors régnant. D'un tout autre tempérament, Lamartine s'est lui aussi interrogé à propos de ce masque. Il l'a fait dans des termes aussi mesurés que nobles. L'évocation de cette relique sera l'épitaphe de ce chapitre : « On y trouve, jusque dans le calme de la mort, on ne sait quelle obliquité des traits qui rappelle la démence luttant avec le génie. »

Le mausolée du Tasse

Dans les précédentes pages, nous avons tenté de nous glisser dans les pas de ceux qui de Milton à Maurice Barrès, en passant par Chateaubriand, ont entrepris de gravir les pentes du Janicule, chacun tenant à honorer la mémoire du Tasse.
À présent, nous allons chercher à découvrir ce que fut le destin posthume de l'auteur de *La Jérusalem délivrée*.
Essayons d'examiner en quoi il fut une source d'inspiration pour les artistes.

Il y a quelques années, au hasard d'une visite au château de Fontainebleau, je devais découvrir ce qu'avait été un certain Ambroise Dubois, aujourd'hui peu connu, bien qu'il fût le peintre attitré de Marie de Médicis. De lui, figuraient dans cette exposition différentes œuvres illustrant des scènes extraites de la Jérusalem : *Le combat de Tancrède et Clorinde*, T*ancrède devant le mur de Jérusalem*, *L'Assaut de Jérusalem*, *Clorinde à la fontaine*, *Le Baptême de Clorinde* que sais-je d'autre. La lecture d'une brochure trouvée sur place devait m'apprendre que ce Dubois, pourtant flamand, avait été en France le premier à illustrer l'œuvre du poète italien. Ce faisant, il révélait que le maniérisme contemporain de François Ier était avant ce règne déjà connu à Fontainebleau, en particulier depuis Primatice et Salvadore Rossa ; il poursuivait encore son développement sous Henri IV. Les œuvres présentées témoignaient toutes d'un appétit gracieux, promptes aux formes allongées et aux lignes sinueuses. On n'en comprenait que mieux la poésie épique que Dubois avait si bien su traduire.
Il fallait accepter l'évidence, vis-à-vis du Tasse, les modes autant que les générations savaient s'accommoder et en tirer avantage. Ceci a été parfaitement explicité dans la thèse de Joyce

Le mausolée du Tasse dans l'église Saint-Onuphre.

G. Simpson, publiée à Paris chez Nizet en 1962 ; on y peut lire : « Le fait que les arts visuels s'inspirent à un tel point de notre poète indique la présence de certaines qualités visuelles chez lui. Ceci n'a rien d'étonnant car nous avons vu la sensibilité du Tasse aux spectacles et aux apparences. »

Après notre Dubois, l'œuvre du Tasse devait susciter l'intérêt de Simon Vouet, un peintre à la renommée établie. Celui-ci n'est d'ailleurs pas sans analogie avec l'un ou l'autre des

frères Carrache, continuent d'écrire les historiens de l'art. Le style de Vouet était ce qui pouvait convenir au goût d'alors, d'autant plus qu'il avait été suffisamment raisonnable pour ne pas chercher à faire accepter à son public, toujours épris de maniérisme, les effets d'un baroque envahissant. Vouet commence par l'histoire de Renaud et Armide avant de se tourner vers Carlo et Ubaldo. Il était de cette façon fidèle à l'ordonnancement choisi par le Tasse pour le déroulement de son œuvre.

De la peinture décorative aux ballets, de la tapisserie au dessin, de la confection de décors pour le théâtre, partout le Tasse offrait une panacée. Il le sera aussi pour l'austère Poussin qui, avant de devenir le pur classique que nous connaissons, avait consenti au maniérisme de la génération précédente. Son *Renaud et Armide*, comme son *Tancrède et Herminie* qui se troubent à Saint-Pétersbourg, illustrent le point de vue de cette période.

Les graveurs également s'emparent des ressources offertes par le poète. Bernardo Castello à Gênes en 1590, François Chauveau à Paris en 1644, ont recours à la même source dont l'emploi se poursuit avec Choffard et Gravelot.

La renommée du Tasse pâtira de l'emprise de l'académisme issue de Le Brun. Une absence qui ne durera qu'un moment, comme permettent de le déduire les grandes planches de Sébastien Le Clerc, gravées dès 1671.

Au XVIIIe siècle l'engouement subsiste, même s'il procède d'un tout autre esprit. Les artistes se font gais, légers quelquefois. Le caractère cosmopolite qui apparaît n'est probablement pas étranger au fait que l'école française de Rome vient en 1666 d'être créée. Elle établit un magistère qui exercera son influence bien au-delà du siècle et des royaumes transalpins.

Une génération plus tard, Antoine Coypel, avec ses tableaux *Armide désarmée par l'amour* et *Renaud caressé par Armide*, illustre jusqu'à l'érotisme ce qu'avaient été aussi les choix de notre artiste.

Le Salon n'est pas en reste. Les œuvres des frères Boulogne ou celles de François Lemoyne le montrent, on va vers le rococo. François Boucher choisira *Le Sommeil de Renaud* pour thème de son tableau de réception à l'Académie, l'œuvre est maintenant dans les collections du Louvre.

Un nouveau chapitre survient encore, ce sera avec les cartons produits en vue du tissage de tapisseries que réaliseront les manufactures de Beauvais et des Gobelins. Ces œuvres sont sensuelles, colorées, mélancoliques parfois. Elles font penser à Watteau et à Fragonard, dont le *Renaud dans les jardins d'Armide*. On trouve aussi des Boucher qui intéressent notre thème ; ils sont en Angleterre dans les collections royales.

Ainsi, à partir de l'œuvre du Tasse, il n'est pas douteux qu'ont été accomplies des intrusions picturales fortes, autant d'œuvres enrichissantes pour l'art européen dans toute la diversité de ses expressions. Ceci a débuté avec des recherches touchant la mythologie, elles se sont

poursuivies dans la tradition baroque, elles s'achèvent par un art sentimental qui peut être compris comme un signe avant-coureur de ce qu'allait devenir la peinture à la fin de l'Ancien Régime.
On jugera peut-être que nos propos sont bien éloignés de ce qu'attendent les chevaliers pèlerins quand ils abordent l'église dont Pie XII offrit l'usage à leur Ordre ; tant mieux, en matière de culture, l'abondance de biens ne nuit à personne.

Ces diverses impressions, je les ai partagées avec bien d'autres, jusqu'au jour où je fus à Edimbourg. Là, en visitant le musée de la Peinture écossaise, je découvre une œuvre qui m'intrigua par le colossal de sa dimension et peut être surtout par l'inattendu de son propos. Elle était de David Roberts, par ailleurs très connu à la fin du XIXe siècle pour entre autres ses gravures coloriées, illustrant le Proche-Orient. Ce tableau portait un titre qui ne pouvait pas laisser indifférent : *L'église de Saint-Onuphre à Rome*. Malgré l'intitulé, l'artiste avait choisi de ne faire figurer aucune église, seulement une terrasse luxuriante ouvrant sur l'infini d'un panorama. Depuis ce jour-là, je crois comprendre que notre église de Rome a pour vocation de rendre bienvenues toutes les postérités à partir desquelles nous nous reconnaissons dans le devoir de préserver d'autant plus le tombeau du poète.

J'en étais là de ma rédaction quand une amie a tenu à se saisir de mes feuillets. J'attendais l'acquiescement, ce fut le contraire. Elle ne pouvait admettre qu'après avoir tant parlé des peintres, rien n'eut été dit au sujet des musiciens. On me fit la leçon. J'appris alors que tout avait commencé avec Monteverdi en 1624 qui avait composé *Le Combat de Tancrède et de Clorinde*, puis, il y eut *Armide* de Lully en 1686, Quinault étant librettiste. Après ce fut Gluck en 1777 et toujours à propos d'Armide la magicienne. C'était, sans cesse, Armide, même avec Dvorak ou Brahms. Pourquoi cette unique héroïne qui laisse de temps à autres un petit rôle à Renaud ?, c'est probablement parce que celle-ci avait la prière et les larmes faciles, les doux reproches et les injures abondantes, en somme un personnage pour tous livrets et les plus différentes tessitures.
Quand je revis mon amie, elle était apaisée, nonobstant elle me mit en demeure d'admettre que c'était grâce à tous ces compositeurs que le Tasse avait trouvé là, son apogée, celui de quelqu'un qui fit naître un baroque français dans le goût italien, vaste programme… Elle étendit encore sa demande et voulut que je tienne la *Jérusalem* comme une œuvre qui avait servi la Contre-Réforme ; après tout pourquoi pas ?

L'église de Saint-Onuphre en elle-même

Lors de leur présence à Rome, beaucoup de confrères-pèlerins montent au Janicule, d'où

ils découvrent la basilique Saint-Pierre. Ils éprouvent alors des sentiments de paix autant que de beauté. Lesquels ne cessent de les accompagner tout au long de leur visite à Saint-Onuphre, ce joyau d'histoire, de culture et de foi.
Le terrain où est située l'église fut acheté en 1419 par le bienheureux Nicolas de Forca Palena en vue d'y bâtir un ermitage ; une première chapelle fût construite, en 1439 à droite de l'église actuelle. On était sous le pontificat d'Eugène IV.
Les moines qui vécurent en cet endroit étaient connus sous le nom de « hiérosolymites » parce qu'ils suivaient la règle de saint Jérôme, ascète et traducteur de la *Vulgate*. Le choix qu'ils firent de donner à leur monastère le nom d'Onuphre souligne leurs ambitions de prière et de solitude.
La tradition rapporte qu'Onuphre fut, au Ve siècle, un anachorète originaire de Perse. Très jeune, il partit dans un monastère à Thèbes. Il n'y resta guère et aussitôt voulut s'enfoncer dans le désert de la Thébaïde égyptienne. Il finit par y trouver une grotte d'hésychaste à sa convenance. Il y mena, durant soixante ans, une existence retranchée du monde, en somme, une parfaite « hésychia ». Au long de cette période, sa vie a été tellement austère qu'il en arriva à n'être vêtu que de sa chevelure…
Ceci, nous le savons grâce au moine Paphnuce qui rencontra Onuphre à la fin de son existence terrestre. L'anachorète eut tout de même le temps d'instruire son visiteur au sujet de ce qu'il avait vécu. Paphnuce, se trouva en plus conduit à devoir inhumer son hôte aidé de deux lions… Le sage venait de rendre l'âme après que durant toute sa vie au désert, des anges lui avaient apporté son pain quotidien…
Son culte se répandit d'Orient vers le Sud de l'Italie et gagna Rome mille ans plus tard… Pour en finir avec l'ordre hiérosolymite, notons que le nombre réduit de ces religieux conduisit, en 1933, Pie XI à le supprimer. Toutefois, l'atmosphère de prière qui règne là depuis 500 ans demeure.

Le sanctuaire de Saint-Onuphre a été dès l'origine un lieu de pèlerinage ; pour cela, en 1446, il fut nécessaire d'aménager une voie d'accès vers le Tibre, d'où l'immense escalier assez raide. Plus tard, en 1588, on ouvrit une voie descendant du Janicule vers la basilique Saint-Pierre. L'importance de l'endroit apparaît dès 1517, quand le pape Léon X attribue à l'église un titre de diaconie cardinalice qui est toujours en usage. L'église, avec son élégant campanile, était alors telle que nous la connaissons, quoique ultérieurement son état ait nécessité certaines rénovations et l'aménagement de chapelles latérales.
Lorsqu'il arrive, le visiteur se trouve transporté quelques siècles en arrière. Il s'imagine au temps des grandes découvertes, de la Renaissance et de la Réforme. Le style de l'église est l'expression d'un gothique « ogival » de par l'élancement des voûtes, et Renaissance, quant aux fresques. On croit se trouver à l'extrême fin du monde médiéval et à l'aube des Temps

modernes. Des personnages célèbres sont enterrés ici ; le Tasse bien sûr (première chapelle à gauche) ; le bienheureux Nicolas de Forca Palena, fondateur de l'église ; le médecin d'Alexandre VII et beaucoup d'autres favoris de la cour papale des XIVe et XVIe siècles.

En tant que monument, Saint-Onuphre peut passer pour une église survivante car, à plusieurs reprises, elle a échappé à la destruction. D'abord, lorsque les armées de Charles Quint, en 1527, mirent Rome à sac ; l'envahisseur utilisait l'emplacement comme son quartier général. Ensuite, c'était en 1849, pendant le siège de la ville par Garibaldi, les forces en présence se trouvant de part et d'autre de l'édifice, il était devenu une sorte de *no man's land*, l'église allait être épargnée de nouveau. Plus tard, les garibalbiens voulurent confisquer les cloches pour fabriquer des boulets de canon. Le recteur réussit à les en dissuader en faisant valoir que des patriotes italiens ne pouvaient causer de telles destructions alors que ces mêmes cloches avaient sonné pour les funérailles du poète national. En 1944, lors de l'occupation de Rome par les troupes nazies, les forces de destruction finirent aussi par être détournées du Janicule. À l'heure actuelle, les dangers que court l'église correspondent aux maux de ce temps : pollution, délabrement, vandalisme, vol ; quoi qu'il en soit, le legs des siècles survit.
Après la Seconde Guerre mondiale, l'église bénéficiera d'une restauration voulue par le cardinal Nicolas Canali, gouverneur de l'État du Vatican et bientôt grand-maître – de 1949 à 1961 – des chevaliers du Saint-Sépulcre. Ce fut sur sa suggestion qu'en 1946 Pie XII invita les religieux de la Congrégation franciscaine-réparatrice à desservir l'église et à habiter dans le couvent qui la jouxte. Cette communauté, anglicane à l'origine, avait été fondée en 1899, près de New York, à Graymoor, par le frère Paul Wattson. Elle fut accueillie, en 1909, au sein de l'Église catholique. On lui doit ce qui est devenu la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, observée à travers le monde par la plupart des paroisses. À présent, la lieutenance d'Italie centrale des chevaliers du Saint-Sépulcre a ses bureaux dans l'aile de droite en entrant ; cette partie de l'édifice est appelée également celle du musée du Tasse.

Description

Un merveilleux panorama de Rome s'ouvre aux yeux des visiteurs qui arrivent devant l'église ; la fontaine qui s'y trouve provient de la piazza Giudia de l'ancien ghetto de Rome, d'où elle fut transférée en 1924 pour des raisons de développement urbain.
La pierre tombale du fondateur de l'église est maintenant insérée à droite dans le mur de l'entrée, on l'attribue à un compagnon de Donatello ; elle recouvrait auparavant son tombeau dans la chapelle qui portait son nom, jusqu'au transfert du corps de celui-ci sous le maître-autel.

La chapelle de Saint-Onuphre.

En entrant dans l'église, le premier monument à droite est dédié à un cardinal qui fit restaurer le monument en 1621 ; on y découvre de petites statuettes du XVe siècle provenant du tombeau de Calixte III ; sa tombe avait été détruite, lors de la construction de la basilique Saint-Pierre. La première chapelle latérale fut construite en 1439. Elle est décorée d'une scène représentant l'Annonciation par Antoniazzo Romano. La seconde chapelle, typiquement XIVe, est de style Contre-Réforme ; le tableau au-dessus de l'autel est attribué à Annibale Carrache. Il représente la Madone de Lorette, la famille Madruzzo qui l'a fait peindre était originaire de cette région. Divers prélats de cette maison sont enterrés à cet endroit, et leurs saints patrons sont représentés sur les murs de la chapelle. Entre celle-ci et l'entrée de la sacristie, au-dessus du tombeau de l'archevêque de Raguse, mort en 1505, se trouve un tableau de facture lombarde, attribué à Andrea Bregno. Il représente sainte Anne instruisant la Vierge. Quant à la sacristie, elle bénéficie d'un ameublement XIVe d'une parfaite homogénéité.

L'œuvre d'art la plus impressionnante du lieu est sans aucun doute la fresque qui occupe le dessus du maître-autel. L'origine de cette œuvre reste un sujet très discuté… Des sources récentes pencheraient pour Baldassare Peruzzi, en ce qui concerne les murs, et Bernardino Pinturicchio pour les voûtes, le couronnement de la Vierge et des Anges ; alors que *L'Adoration des mages*, la *Madone* au centre et les *Saints*, ainsi que *La Fuite en Égypte*, devraient être d'une autre provenance. Si la composition de l'ensemble est donc bien de Peruzzi, il a sûrement employé d'autres artistes, peut-être de son atelier. On remarquera en plus que le donateur de l'église, agenouillé auprès de la Madone, reçoit la bénédiction du Christ en étant en plus gratifié d'un geste de saint Onuphre. L'œuvre peut ne pas être de Peruzzi, les experts pensent qu'elle a été ajoutée après la mort du donateur, pourquoi pas ?
Dans la chapelle de la Croix se trouve une œuvre à la mémoire du cardinal Filippo Sega, mort en 1596 ; son portrait serait du Dominiquin. Le monument de gauche a été élevé en souvenir du cardinal Mezzofanti, renommé au XXe siècle pour sa connaissance des langues. Il rédigea des grammaires et des dictionnaires à l'intention des missions.
La chapelle consacrée à saint Pie X (autel peint par Guido Greganti) fut redécorée à l'occasion de l'enterrement du cardinal Canali, en 1961 qui, au début de sa longue carrière ecclésiastique, avait été le collaborateur du cardinal Merry del Val lorsque celui-ci était le secrétaire d'État de Pie X. Ce fut sous ce pontife, et par l'intercession de ce cardinal, que la congrégation du frère Paul Wattson fut reçue dans l'Église.
En vue d'abriter l'encombrant monument de Giuseppe Fabris érigé en 1857 pour honorer le Tasse, la dernière chapelle, celle de Saint-Jérôme (tableau de l'autel peint par Filippo Baldini), dut être agrandie ; les différents styles des voûtes témoignent de ces aménagements. Le petit monument élevé à l'origine à la mémoire du Tasse et où il fut initialement enterré est immédiatement à droite, dès que l'on entre dans l'église.
Le baptistère date des premiers temps de l'édifice. En quittant l'église, on découvre le cloître, sûrement un des mieux accomplis de Rome. Il comporte le réemploi de colonnes antiques de divers styles et époques. Les fresques peintes aux alentours du XVe siècle représentent la vie de saint Onuphre par Giuseppe Cesari, Claudio Ridolfi et Sebastiano Strada.
En quittant l'église, nous remarquons, à gauche, la petite chapelle du Rosaire (XVe), avec au-dessus de l'autel, une *Nativité* de Francesco Bassano. On l'aperçoit à travers la fenêtre de la porte d'entrée.
L'église et le cloître sont ouverts aux visiteurs le matin, les dimanches et les jours de fête. Pour visiter le musée du Tasse, il faut s'adresser à la lieutenance d'Italie centrale des chevaliers du Saint-Sépulcre, dans la cour à droite avant d'entrer dans l'église.

Alphonse de Lamartine
de Saint-Onuphre au Saint-Sépulcre

Depuis qu'ils disposent d'une église capitulaire, les membres de l'Ordre sont devenus paroissiens romains. Ce privilège, cinquante membres de la lieutenance de France en goûtèrent l'avantage quand, au soir du 20 octobre 1993, après avoir visité le Forum, contourné le Colisée, aperçu le mont Palatin, admiré le Capitole, ils entreprirent de franchir les pentes du Janicule en vue d'atteindre leur paroisse capitulaire. Ils étaient là où repose celui que l'on dit être l'un des plus grands parmi les poètes italiens, puisqu'il est de ceux qui en ont façonné la langue. Convaincus de la chose, nos cinquante confrères pouvaient d'autant plus être satisfaits de participer à la célébration qu'allait présider le cardinal Caprio, leur Grand Maître.

Dans l'agréable décor de cette église, tout était réuni pour que les chevaliers présents se sentissent proches du tombeau de celui qui sut si parfaitement chanter la geste des croisés. Un peu oublié aujourd'hui, Le Tasse, poète transalpin, demeura longtemps essentiel en Europe. C'était le cas bien après le romantisme et même jusqu'au début du XXe siècle

Autant de raisons pour se pencher avec soin sur la venue d'Alphonse de Lamartine à Saint-Onuphre. Celle-ci eut lieu le 17 novembre 1811, même si le poète mit, par erreur, la date de l'année suivante quand il publia son *Cours familier de littérature* (tome XVI, pages 7 à 17).

Cette rectification s'impose par le fait que Lamartine, un an plus tôt, abordait déjà cette visite dans sa correspondance avec Aymon de Virieu, un ami de collège qu'il devait retrouver à Naples, lors de ce même voyage.

Virieu est important car Lamartine l'évoque dans *Les Confidences* et au début de *Graziella*, un roman qui à l'origine devait faire partie des *Confidences*. C'est ce que m'apprit Émile Magnien, président de l'académie de Mâcon, spécialiste de l'auteur. Il m'aida pour ce travail, autant que le fît notre confrère, Robert Testo-Ferry, membre correspondant de ladite académie. Jean Monguillon, un autre confrère, parfait angliciste fut aussi d'un grand secours.

Dans la lettre adressée à Virieu, on peut considérer que Lamartine a été bien à côté de la question quand il parle de la « vilaine petite église ». Il est encore pire quand il ose évoquer les « mauvaises et ennuyeuses peintures » contenues dans celle-ci. On lui pardonnera ce double égarement et nous reviendrons à la lettre à l'ami d'enfance : « Hier, je suis monté à Saint-Onuphre, je suis entré dans le couvent, […] : un frère m'a reçu et commençait à m'expliquer de mauvaises peintures et d'ennuyeuses inscriptions. – Mais le tombeau du

---

* Contrairement à ce que pensait M. de Lamartine, le Janicule n'est pas une des Sept collines de Rome. Les Sept collines sont toutes sur l'autre rive du Tibre et, en fait, moins élevées que le Janicule. Les collines en question sont le Palatin, la plus proche du fleuve, le Capitole, le Forum, l'Esquilin, l'Aventin, le Viminal et le Quirinal.

Gravure du XVIIIe siècle. Rien ne semble avoir changé...

Tasse ? – *Per Dio*, le tombeau du Tasse, vous marchez dessus, m'a-t-il dit ; et en effet, j'ai regardé mes pieds, j'ai vu une très petite pierre carrée et l'inscription : *Fratres ejus eccleciae*, etc. Je me suis jeté à genoux, je ne sais pas quelle prière j'ai fait, mais je sais bien que je pleurais en me relevant et que je me suis en allé bien honteux de moi-même. »

Cela se passe à une époque navrante pour la France. Napoléon, bien qu'il ait été sacré à Paris par Pie VII, ne s'est pas contenté de cette faveur. Rêvant d'être *Imperator romanus*, il tenait le pape pour son vassal et n'eut que peu de scrupules à faire de lui son prisonnier. Quand Lamartine se promène dans la Rome d'alors, il peut écrire : « Rome me plaît au-delà de toutes expressions… Je crois que c'est le lieu qui convient le mieux à la douleur, à la rêverie, au chagrin sans espoir. » En dépit de cette auto complaisance du poète, Pie VII restait interné à Gaète, chez les Bourbon de Naples. Le général comte Sextius de Miollis, ancien compagnon de La Fayette et frère de l'évêque de Digne, gouverne la cité papale, et avec lui nos trois couleurs flottent au château Saint-Ange, à la place de celle du pontife. L'imposture, constituée par cette navrante République romaine, datait du 17 mai 1809, lorsqu'il plut à l'Empereur, alors installé au palais de Schönbrunn – une autre impudence aggravée par l'outrecuidance – de faire main basse sur le siège de Pierre, sinistre transposition de la lutte moyenâgeuse du Sacerdoce et de l'Empire.

Ce que voit Lamartine dans les rues de Rome, ce sont : « De pauvres moines affamés, portant la pioche ou roulant la brouette… En déblayant les monuments de l'Antiquité

de leur propre ville à la solde des barbares étrangers. C'était la dispersion de Babylone. » Par ces temps obscurs, Lamartine passait des « journées solitaire à errer souvent sans guide » ; il se trouve amené dans le quartier des Transtévérines. « Malgré les giroflées qui pendent aux murailles » (il faut être un immense poète pour trouver qu'il est dans la nature des giroflées de pendre…), même si c'est « avec les pots de basilic et de lauriers roses » qu'il croit distinguer aux fenêtres. Il poursuit dans la désobligeance et va se montrer navrant pour notre église dont le décor ne mérite en rien la maladresse de son jugement. En dépit de cela, sa description ne nous en est pas moins essentielle, nous reproduisons donc et dans son intégralité ce qu'on lit dans *Le cours familier de littérature* :

« À l'extrémité de cette rue immonde, une rampe rapide, gravissant le flanc d'une des sept collines*, montait vers un petit monastère inconnu, qui s'élevait dans une lueur du soleil au-dessus de la fumée et du brouillard du faubourg, comme un promontoire éclairé des rayons du jour qui s'éteint, pendant que la mer à ses pieds est déjà dans l'ombre de la brume. On apercevait au-dessus du mur d'enceinte de ce couvent les cimes vertes de quelques orangers qui contrastaient avec la teinte sale et grisâtre des pierres, et qui faisaient imaginer entre les murs du cloître, un petit pan de terre végétale, une oasis de prière, une ombre, une fraîcheur, peut-être une fontaine, peut-être un jardin, peut-être le cimetière du couvent. La petite cloche du campanile, comme une voix timide qui craignait d'éveiller l'étranger maître à Rome, tintait l'Angélus du soir aux solitaires et aux pauvres femmes du quartier : cette cloche avait dans son timbre argentin quelque chose du gazouillement de l'alouette qui s'élève d'un champ moissonné devant les pas du glaneur. La joie et la tristesse se fondaient dans son accent ; le site élevé, la touffe de verdure, le son de la clochette, la lueur sereine du soleil sur ce groupe de murailles, attirèrent machinalement mes pas vers le couvent. Je gravis lentement la rampe pavée de cailloux luisants du Tibre, entre lesquels la mousse et les herbes parasites poussaient sans être foulées. À droite, de hautes murailles grises, percées de meurtrières, dominaient la rampe ; à gauche, un parapet en pierre soutenait le chemin et laissait voir par-dessus ses dalles, l'océan immobile et brumeux, des rues, des débris, des clochers, des ruines de Rome, qui s'étendaient sans borne sous le regard et qui se confondaient avec l'horizon des montagnes de la Sabine. »

« Au sommet de la rampe, une petite place pavée s'ouvrait à droite comme une cour extérieure et banale du petit édifice ; quelques bancs de pierre polie, adossés aux murs du couvent, semblaient posés là par l'architecte pour laisser respirer les pieux solitaires sur le seuil, avant de sonner à la porte, ou pour laisser contempler à loisir aux visiteurs le magnifique horizon du cours du Tibre, du tombeau colossal d'Adrien, du Colisée, des aqueducs et des pins noirâtres du monte Pincio, qui se disputaient de là le regard. »

« Cette petite place ou plutôt cette cour était enceinte d'un côté par le portail modeste, mais cependant architectural, de la chapelle des moines ; de l'autre, par la porte basse et

sans décoration du couvent ; à côté de cette porte pendait une chaînette de fer pour sonner le portier ; en face de la rampe et entre les deux portes de l'église et du monastère, un petit portique ouvert, élevé d'une ou deux marches, et dont les arceaux étaient divisés par des colonnettes de pierres noires, offrait son ombre aux pèlerins ; quelques médaillons de marbre incrustés dans le mur et quelques fresques délavées par les pluies d'hiver étaient le seul ornement de ce portique ; un vieil oranger au tronc noir, ridé, tortu comme celui des chênes verts qui croissent aux rafales d'un cap penché sur la mer, élançait son lourd feuillage au-dessus du mur du parapet et semblait regarder éternellement les côtes de la mer de Naples, sa patrie. Je m'assis un moment sur le banc de pierre à son ombre. J'ignorais tout de ce site jusqu'au nom, mais il semblait m'attacher à ce banc comme si l'âme du site, *genius loci*, avait parlé à voix basse à mon âme. Je me disais *qu'il faisait bon là*, comme l'apôtre ; j'aimais cette avenue de solitude et de misère par laquelle j'y étais monté, cet escarpement qui le séparait de la foule, cet horizon qui portait la pensée au-delà des siècles, ce silence, ces portes fermées, ce mystère, cet arbre isolé, ce seuil d'église, ce monastère vide, ces dalles polies, sous le portique, par les pas, par les genoux et peut-être par les larmes des voyageurs tels que moi, cherchant sur les hauts lieux l'entretien avec leurs pensées et les inspirations de la solitude. Je me disais qu'après une vie agitée et peut-être avant les orages et les mécomptes de cette vie, il serait doux d'avoir son tombeau sous ces orangers, d'y dormir ou d'y rêver, car l'homme est si essentiellement un être pensant qu'il ne peut croire au sommeil sans rêve, même de la tombe ; j'y écoutais mourir le sourd murmure de la grande ville qui s'assoupissait à mes pieds, semblable au bruit d'une mer qui diminue à mesure qu'on s'élève sur le promontoire ; j'y regardais les derniers rayons du soleil, dorant comme des phares les pans de murailles jaunies du Colisée. Cependant, je ne sais quelle curiosité amoureuse du site et de sa paix me poussait à connaître aussi les cloîtres intérieurs et le jardin que ces murs dérobaient à mes regards ; je m'y figurais des mystères de recueillement et de charmes secrets. »

« Sans savoir si l'édifice était vide ou encore habité par quelques vieillards laissés par charité dans la maison pour y sonner, par souvenir, l'heure des anciens offices, je tirai moi-même, timidement, la petite chaînette de fer qui pendait contre le mur de la porte : la cloche intérieure tinta avec mille échos dans les corridors. Il se passa un long intervalle de temps entre le tintement de la sonnette et la moindre rumeur dans le couvent : j'allais me retirer croyant n'avoir éveillé que ses échos, quand le bruit lointain d'un pas de vieillard, lent et alourdi par des sandales à semelles de bois, retentit au fond du monastère. Un frère, vêtu de bure brune, une corde pour ceinture, un capuchon de laine relevé sur le visage, quelques rares cheveux blancs ramenés en couronne sur ses tempes, ouvrit la porte et me demanda en italien si je désirais visiter le tombeau du Tasse. « Le tombeau du Tasse ? » m'écriai-je : « est-ce que je serais ici à Saint-Onufrio ? » car j'avais lu les belles pages de Chateaubriand

sur le couvent et l'oranger de Saint-Onufrio. « Oui, me dit négligemment le frère, et il m'ouvrit sans autre entretien la porte extérieure de la chapelle, et, me montrant du geste une tablette de marbre incrustée dans le pavé de l'église, j'y tombai à genoux, et j'y lus l'inscription célèbre par sa simplicité, que le marquis Manso, l'ami du poète, obtint la permission de faire graver sur la pierre nue qui couvrait le cercueil de son ami :

« *Ici gisent*
les os
de Torquato Tasso.
Visiteur,
les frères de ce couvent ont posé cette pierre pour que
tu saches qui tu foules ! »

« Cette humble pierre sur une si glorieuse mémoire me parut l'achèvement de la destinée poétique de ce grand homme. Je ne regrettais pas pour lui un plus somptueux monument : en fait de tombe, la plus ignorée est la plus désirable ; les survivants chers savent la trouver, les indifférents la profanent, les ennemis l'outragent. Plus de bruit au moins autour de ce lit du dernier sommeil !»

« Je restai si longtemps agenouillé sur cette pierre et absorbé dans mon culte de jeune homme, pour le chantre de l'ingrate Léonora, que le frère fut contraint à me rappeler l'heure, et qu'au moment où je sortis de l'église pour cueillir une feuille de l'oranger de Saint-Onufrio, la dernière lueur du soleil s'était éteinte sur les cimes les plus élevées des monts de la Sabine ; en rentrant lentement à mon logement par les rues ténébreuses de Rome, je songeai que le plus touchant poème du Tasse serait le poème de sa propre vie, s'il se rencontrait un poète égal à lui pour l'écrire. »

Comme Chateaubriand qui y fut le 6 octobre 1806, Lamartine, après Rome, vint en pèlerinage à Jérusalem en octobre 1832, sans toutefois ambitionner l'adoubement. Il y restera peu car la peste régnait dans la Ville sainte. Il nous a laissé dans son *Voyage d'Orient* (édité à Paris en 1835) un très beau texte concernant sa visite au Saint-Sépulcre. La façade de la première église de la chrétienté apparaît à ce chrétien relatif comme « un digne pavillon jeté par la piété des hommes sur le tombeau du Fils de l'Homme » ; il y voit « un monument élevé à la plus grande pensée humaine », qui échappe à la « pénible impression d'une grande idée mal rendue, d'un grand souvenir profané par les mains de l'homme ».

Après lui, Flaubert, flanqué de Maxime Du Camp, montrera la différence qu'il y a entre la vanité rationaliste et le christianisme philosophique, certes infirme, mais chez Lamartine ô combien respectable par la pudeur du ton et la beauté de la forme.

De plus, son équité envers l'autre tranche par rapport aux attitudes cambrées de ceux qui

le précédèrent autant que beaucoup de ceux qui le suivirent. Quand Lamartine parle des Arabes, c'est pour nous confier : « Je ne vois rien, sur leurs visages, dans leurs propos ou dans leurs gestes, de cette irrévérence dont on les accuse. »
Visiteur de Saint-Onuphre, pèlerin à Jérusalem, Lamartine nous concerne par ce à quoi nous nous identifions. S'il ne prétend pas à être, par son chant, l'expression référentielle du « Génie du christianisme », doit-on lui en vouloir ? Au contraire, puisque nous l'avons suivi jusqu'au tombeau du Tasse, laissons-le nous conduire à la porte de celui du Rédempteur :
« Pour le chrétien ou le philosophe, pour le moraliste ou pour l'historien, ce tombeau est la borne qui sépare deux mondes, le monde Ancien et le monde Nouveau ; c'est le point de départ d'une idée qui a renouvelé l'univers, d'une civilisation qui a tout transformé, d'une parole qui a retenti sur tout le globe : ce tombeau est le sépulcre du vieux monde et le berceau du monde nouveau ; aucune pierre ici-bas n'a été le fondement d'un aussi vaste édifice ; aucune n'a été si féconde ; aucune doctrine ensevelie trois jours ou trois siècles n'a brisé d'une manière aussi victorieuse le rocher que l'homme avait scellé sur elle, et n'a donné un démenti à la mort par une si éclatante et si perpétuelle Résurrection ! J'entrai à mon tour et le dernier dans le Saint-Sépulcre, l'esprit assiégé de ces idées immenses. »

Joël Bouëssée

L'épisode de la visite de Lamartine au Saint-Sépulcre a été commenté par les plus grands spécialistes de cet auteur. Ils ont tous reconnu que cet événement avait une importance capitale pour comprendre la foi du poète, qui, si elle n'était plus celle de sa pieuse mère, demeurait l'expression d'un christianisme explicite, même s'il était marqué, comme souvent à son époque, par une très philosophique inconsistance dogmatique. Pour comprendre cette question, on lira avec profit les travaux sur Lamartine du marquis de Luppé, de Maurice Toesca et d'Henri Guillemin.

Bibliographie :

Torquato Tasso (le Tasse), *La Jérusalem délivrée* - J. Mallet et Cie, 1841.
Saint Onuphre l'Ascète - Fraternité Orthodoxe St Grégoire Palamas, 1987
Hassan el Nouty, *Le Proche Orient dans la littérature Française* - Nizer, 1958.

Joyce G. Simpson, *Le Tasse, la Littérature et l'Art baroques* - Nizet, 1962.
Fernande Bassan, *Chateaubriand et la Terre Sainte* - P.U.F., 1959.
Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe* (tome V) - Classique, Garnier, 1947.
Stendhal, *Promenades dans Rome* - Jérôme Million, 1993.
Un livre, un siècle : le Génie du Christianisme - Maison de Chateaubriand, 2002.
Chateaubriand Romain, - Maison de Chateaubriand, 2004.
Moi, Mecitto, chat du Pape et de Chateaubriand - Maison de Chateaubriand 2008.

Louis Massignon et Jérusalem

Le jeune orientaliste français Louis Massignon[1], après une randonnée scientifique au Maroc, de Tanger à Fès, en 1904, avait découvert Le Caire en 1906, en vue d'y pousuivre des recherches et, plus tard, l'Irak où la « Visitation de l'Etranger » l'avait ramené à la foi catholique de son enfance après une nuit de désespoir et une tentative avortée de suicide, alors qu'un bateau le ramenait de Kût el-Amâra à Bagdad, en suivant le cours du Tigre. La Palestine était alors sous administration ottomane et Jérusalem était bien loin de ses pensées, mais ses recherches commencées sur le témoignage du « martyr de l'islam » que fut al-Husayn ibn Mansûr al-Hallâj au Xème siècle l'avaient amené à s'interroger sur le mystère de la mort accueillie par substitution Il s'était retrouvé sous-lieutenant d'infanterie coloniale sur le front de Macédoine en 1916. C'est le 21 avril 1917 qu'il était arrivé à Port-Saïd, comme capitaine, détaché à la mission franco-britannique Sykes-Picot qui était appelée à délimiter les zones d'influence française et anglaise en Proche-Orient. Ce lui fut l'occasion d'échanger très souvent avec le fameux « Laurence d'Arabie », l'artisan de la révolte des Arabes du Hijâz contre la puissance ottomane. Avec lui, il allait regretter que les puissances alliées ne tiennent pas leurs promesses vis-à-vis du chérif Husayn de la Mecque et de son fils, Faysal, « commandant arabe de l'armée du Nord ». Tous deux entrèrent donc à Jérusalem, le 11 décembre 1917, à la suite du général Allenby[2] : pour la première fois, L. Massignon découvrait la « ville sainte » telle que l'avaient développée des siècles d'administration ottomane. On sait ce qu'il advint d'une certaine politique moyen-orientale qui créa des mandats anglais et français là où d'autres avaient promis ou rêvé d'un Etat arabe hachémite. Douloureuse expérience pour un L. Massignon pour qui « la parole donnée » était sacrée. Au terme d'une altercation amicale, Lawrence ne lui avait-il pas dit : « Vous aimez les Arabes plus que moi » ?[3] À Jérusalem, en décembre 1917, L. Massignon avait ainsi découvert la « ville sainte » et y avait fait son pèlerinage de chrétien à Gethsémani comme au Saint Sépulcre, y visitant aussi, à Sainte-Anne, le séminaire des Grecs melchites tenu par les Pères Blancs.

C'est bien souvent que, par la suite, L. Massignon visitera Jérusalem et en fera l'objet de ses méditations et de ses publications, en novembre 1920, puis à la fin de 1927, de 1928 et de 1930, priant même à Sodome et intercédant pour tous ceux qui se laissent tenter par l'uranisme. Il y sera de nouveau en mars 1934, y visitant l'École biblique, puis au début de 1940 et en octobre 1946. Le 9 mars 1921, il avait donné une communication à la Société de sociologie de Paris, «Le sionisme et l'islam »[4], puis, plus tard, 9 novembre 1921 « L'Arabie et le problème arabe »[5] où il avait alors fait le point de la situation. Mais c'est en 1948 qu'il s'y retrouve en des circonstances dramatiques : « Si je suis revenu, il y a huit semaines, à Jérusalem, écrit-il alors le 30 avril, c'est parce que chrétien, je me sentais tenu, à tous les risques, de situer et de consacrer ma prière, là où 'le ciel a visité la terre' ; Charles de Foucauld m'a d'ailleurs légué cette règle de vrai 'Nazaréen', qu'on ne peut consommer sa vocation nationale qu'en s'expatriant, parfois jusqu'en Terre Sainte, pour l'y méditer. A peine sorti de l'olivaie, semée de violettes, de Gethsémani, je retombai en pleine fusillade judéo-arabe […]. Hier, c'était la prise de Haiffa, par la Haganah et la perspective d'expulsion pour bien des familles chrétiennes arabes, s'ajoutant à l'exil des 20.000 habitants chrétiens de Haiffa déjà évacués par force, depuis novembre 1947, sur le Liban »[6]. L. Massignon a refusé d'emblée « le partage de la Palestine », convaincu avec son ami juif Judah Leib Magnes, fondateur de l'Université hébraïque en 1925, que « le seul vrai péril qui menace Israël dans le sionisme terroriste, c'est qu'il renie la vocation plus qu'internationale, supranationale, que Dieu, qui est sans repentir, lui a fixée ici-bas ». Il l'avait rencontré à Jérusalem le 26 février, alors que Magnes allait mourir, la même année, à New York, le 28 octobre, lui qui « réclamait pour l'islam et les Arabes l'égalité (et) avait réprouvé l'inique partage d'une Terre Sainte également sacrée pour les trois grandes religions »[7].

Solidaire des Arabes, chrétiens et musulmans, et convaincu que la vocation d'Israël transcende les choix nationalistes du sionisme, L. Massignon fait alors entendre une voix prophétique en cette année du partage de la Palestine décidé par les Nations Unies, année qui voit la première guerre israélo-arabe attribuer par les armes à Israël des territoires qui ne lui étaient pas attribués par cet accord de partage. C'est le cas de Nazareth, conquise le 17 juillet par les volontaires de l'Irgoun, qui lui fait écrire dans Témoignage chrétien, le 23 juillet, « Il faudrait tout de même savoir qui c'était, ce nommé Jésus-Christ »[8]. Il s'en explique plus largement en un long article intitulé « La Palestine et la paix dans la justice »[9] où, reconnaissant que « les Juifs ont gardé le désir spirituel de la Terre Sainte, considérée comme le gage matériel d'une promesse dépassant la matière » et que « les Arabes, eux aussi, ont eu dès l'origine le désir de cette terre 'ma'mûra', d'où le nomade est exilé. L'islam a connu ce désir sous forme d'un rêve du Prophète, un an avant l'Hégire, quand il se crut transporté de nuit à Jérusalem et, de là, au ciel, ce qui lui fit prendre,

seize mois durant, comme direction de la prière le nord, Jérusalem ». C'est toujours au nom de la justice pour tous que L. Massignon prend alors la défense des « réfugiés arabes » de tous bords, en son article « Ce qu'est la Terre Sainte pour les communautés humaines qui demandent justice »[10] ; en conclusion de sa pertinente analyse des groupes humains qui s'y affrontent au nom de promesses ou de traditions contrastées, il ose espérer encore : « Nous croyons avoir démontré que, loin d'être divergentes, elles (les forces spirituelles en présence) pourraient tendre à l'unité, à la paix tant désirée dans la justice ».

C'est dans le cadre de cet affrontement naissant et désormais endémique, entre l'État israélien et les Arabes palestiniens, que L. Massignon rêve pour Jérusalem d'un statut spécial, tel que semble le lui reconnaître une motion obtenue aux deux tiers de l'Assemblée des Nations Unies, mais qui ne sera, hélas !, jamais réalisée. Le 25 octobre 1948, il écrivait : « Si le principe de Jérusalem ville internationale était – ce qu'à Dieu ne plaise – mis en minorité à l'ONU, que resterait-il de la liberté et de l'honneur international des lieux saints qui sont non seulement d'origine juive, mais de condition chrétienne et musulmane depuis 1600 et 1300 ans respectivement ? », car, pour lui, Jérusalem devrait « être la métropole planétaire de l'ONU et la Palestine le 'jardin d'enfants' de l'humanité renaissante et réconciliée »[11]. Et lui de se réjouir sans trop d'illusion de ce que la motion ait été adoptée grâce aux efforts de la France. Il écrivait, le 14 décembre: « L'ONU paraît avoir enfin compris la sagesse du jugement de Salomon ; mais les deux mères font les mauvaises mères et veulent couper l'enfant en deux. L'ONU, vendredi dernier, a voulu sauver la Ville Sainte par sa médiation ». Trente-huit États avaient alors voté « oui » avec la France, alors que certains autres accusaient l'ONU de « se perdre dans l'idéalisme à propos d'une ville sainte »[12] et avertissaient la France que « ni elle ni les 37 nations ayant voté 'oui' avec elle ne pourront faire appliquer leur vote »[13]. Pour lui, « disséquer » Jérusalem était une aberration : « Cela, je connais des Français qui ne l'accepteront jamais ; pour l'honneur même d'Israël, pour l'honneur même de l'Islam, qu'il n'est pas permis d'exciter, en restant muets, à cette sereine vivisection de la Ville Sainte entre toutes, sainte pour eux, sainte encore plus pour tous les chrétiens au seuil de cette Année Sainte ». On sait ce qu'il en est advenu !

L'année suivante, en 1949, suite à un communiqué délivré par le Comité chrétien d'entente France-Islam, L. Massignon devait s'exprimer sur « Israël et Ismaël »[14] dans un long texte de 'hauteur biblique' où, invitant à transcender le plan d'une impossible résolution politique du conflit, il entendait activer l'internationalisation des Lieux saints, au titre du symbole même de l'hospitalité divine. Le texte affirmait : « À travers tous les régimes politiques, la France est constituée gardienne de la liberté des Lieux saints ; et elle a promis à ses neuf millions de citoyens musulmans français, en la personne du mufti El Assimi, qu'elle défendrait, devant les 50 nations de l'ONU, les droits de la conscience religieuse

musulmane, comme ceux de la conscience chrétienne, à maintenir libres les hauts lieux de Palestine, en commençant par Jérusalem ». Plus tard, en novembre, L. Massignon expliquait pourquoi « Les Lieux saints doivent rester aux croyants »[15]. Il venait d'y accompagner une mission de l'épiscopat de France pour y mesurer l'étendue des besoins des réfugiés palestiniens[16]. «Pourquoi n'y aurait-il pas une internationalisation véritable des lieux saints ? », demandait-il à nouveau, et d'insister derechef pour une telle solution du problème. L. Massignon retournera à Jérusalem en janvier 1951 pour visiter les camps de réfugiés palestiniens dont il parlera encore dans son article « Le problème des réfugiés arabes de Palestine »[17], où il commente le rapport Aubey Eban pour conclure : « Pour être résolu selon la justice, le problème des réfugiés arabes doit être replacé dans le cadre du problème international des Personnes Déplacées (qui se pose toujours, bien que l'on vienne de liquider l'IRO). Et traité bibliquement, messianiquement, comme le problème des guêrim. Et c'est à Israël de donner au monde l'exemple d'une justice plus haute que celle des gentils : justifiant par cela même son retour ».

L. Massignon ne retourna à Jérusalem qu'en janvier et en décembre 1953, mais lors des nombreuses réunions de son association de la Badaliya, il n'eut de cesse de parler de Jérusalem, 'ville trois fois sainte', ainsi que des réfugiés palestiniens, et d'inviter les uns et les autres à prier pour une « paix sereine » entre musulmans, juifs et chrétiens. Il est mort en la nuit de la Toussaint 1962, pour entrer en cette « Jérusalem d'en haut », cité réconciliée dont il avait médité, d'une manière anticipée, la pleine réalisation des promesses abrahamiques chères aux musulmans, aux juifs et aux chrétiens. Que n'aurait-il pas dit ou écrit s'il avait survécu et été témoin attristé des nombreuses guerres israélo-arabes de 1967, 1973 et 1982, et de la suppression du quartier musulman, waqf algérien d'Abû Madyân, devenu une esplanade devant le « mur occidental » de l'esplanade du Temple, « le mur des lamentations », après l'occupation israélienne de Jérusalem Est ?

Il semble nous dire encore ce qu'il écrivait en 1949 : « Les chrétiens, que viennent-ils faire en Palestine ? Nous sommes ceux pour qui Abraham a offert un sacrifice, le sacrifice de son fils pour les Gentils. Il a prié pour nous, il s'est engagé par un certain pacte ; invoquer ce patriarche est peut-être la seule solution, non seulement du problème de la justice en Terre Sainte, mais de la paix et de la justice dans le monde. Cet homme de 'tous les commencements' comme l'appelait Léon Bloy, c'est aussi l'homme de tous les achèvements parce que Dieu ne change pas, il continue les mêmes moyens » que sont la prière, le jeûne, l'aumône et le pèlerinage, et surtout le sacrifice, car « celui d'Isaac s'est trouvé réalisé par le Christ ». Il n'est donc interdit à personne de rejoindre L. Massignon en son amour démesuré pour la 'Jérusalem de toute les nations', lui qui disait paradoxalement: « Le Dieu unique, le seul que l'on puisse vénérer à Jérusalem, qui est la ville exclusive, ce n'est pas une divinité quelconque comme à Lhassa ou à Bénarès : c'est le Dieu jaloux d'Israël. C'est

le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le législateur de la nation juive, et Sion est la seule ville au monde où Israël qui est mort puisse ressusciter. Il y va, il a raison, et nous autres, chrétiens, savons pourquoi, car c'est la ville de la Résurrection, de la résurrection d'un homme juif, mort pour Israël, sur qui toute notre vie est fondée ».

Père Maurice Borrmans,
professeur émérite du Pontificio Istituto di Studi Arabi e d'Islamistica de Rome

1 Cf. Jean Morillon, *Massignon*, Paris, Ed. Universitaires, 1964, 126 p. ; Camille Drevet, *Massignon et Gandhi : la contagion de la vérité*, Paris, Le Cerf, 1967, 219 p. ; *Massignon*, Cahier de l'Herne, Paris, 1970, 520 p. et 18 pl. ; Youakim Moubarac, *L'œuvre de Louis Massignon*, Beyrouth, Cénacle Libanais, 1972, 209 p. ; *Correspondance Claudel-Massignon* (1908-1914), Paris, Desclée de Brouwer, 1973, 265 p. ; Guy Harpigny, *Islam et christianisme selon Louis Massignon*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique,1981, 335 p. ; *Centenaire de Louis Massignon*, Université du Caire, 1984, 136 p. ; *Présence de Louis Massignon (Hommages et témoignages)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1987, 300 p. ; Vincent Mansour Monteil, *Le Linceul de feu (Louis Massignon, 1883-1962)*, Paris, Ed. Vegapress, 1987, 295 p. ; Jacques Keryell, *L'Hospitalité sacrée*, Paris, Nouvelle Cité, 1987, 483 p. ; *Louis Massignon, mystique en dialogue*, n° 90 de Question de, Gordes, 1992, 253 p. ; *Jean-François Six, L'Aventure de l'amour de Dieu (80 lettres inédites de Charles de Foucauld à Louis Massignon)*, Paris, Seuil, 1993, 344 p. ; Pierre Rocalve, *Louis Massignon et l'Islam*, Institut Français de Damas, 1993, 208 p. ; Jacques Keryell, *Jardin donné : Louis Massignon à la recherche de l'Absolu*, Paris-Fribourg, Saint-Paul, 1993, 303 p. ; Christian Destremau et Jean Moncelon, *Massignon*, Paris, Plon, 1994, 449 p. ; *Louis Massignon et le dialogue des cultures*, Paris, Le Cerf, 1996, 371 p. ; Jacques Keryell, *Louis Massignon et ses contemporains*, Paris, Karthala, 1997, 384 p., *Louis Massignon au coeur de notre temps*, Paris, Karthala, 1999, 379 p., *Louis Massignon, de Bagdad au Jardin d'une Parole extasiée*, chez l'auteur, 2008, 255 p.

2 Cf. le récit qu'en fait L. Massignon lui-même, « L'entrée à Jérusalem avec Lawrence en 1917 », in Vincent-Mansour Monteil, *Louis Massignon : Parole donnée, Paris*, Seuil, 1962, pp. 286-291. Certains des articles (69) de L. Massignon ont d'abord été publiés en cet ouvrage, puis la plupart d'entre eux (207) ont été regroupés et édités par Youakim Moubarac in *Opera Minora*, Beyrouth, Dar al-Maaref, 1963, 3 vol., 2.193 p. et 115 pl., réédité par les P.U.F., Paris, en 1969. Sous le titre d'*Ecrits mémorables*, presque tous ont été repris et publiés en 2009, Paris, Laffont, 2 vol., I, 926 p., et II, 1015 p., par les soins de Christian Jambet et de ses collaborateurs : c'est à cette édition qu'il est ici fait référence.

3 Cf. son article « Sur T.E. Lawrence », in *Opera Minora*, vol. III, pp. 423-427, repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 561-567.

4 Cf. *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 698-717, « I. Comment est né le sionisme ; II. De 1916 à 1921, que s'est-il produit ? (On est arrivé à faire revenir 10.000 Israélites en Palestine) ; III. Nous avons en Palestine 550.000 musulmans sur 700.000 habitants, et il y a 80.000 chrétiens qui font bloc avec les musulmans ; IV. Le sionisme est rentré là-bas sous la forme nationale, parce qu'Israël n'espère plus pouvoir y rentrer autrement ».

5 Cf. *Opera Minora*, vol. III, pp. 433 -453, repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 541-561.

6 Cf. son texte « Jérusalem, ville de paix », paru dans *Témoignage chrétien* (30 avril 1948), in *Opera Minora*, vol. III, pp. 486-489, repris in Ecrits mémorables, vol. I, pp. 743-745.

7 Cf. son texte « La mort de Judah Leib Magnes », paru dans *Témoignage chrétien* (5 novembre 1948), in Opera Minora, vol. III, p. 494, repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, p. 768.

8 Cet article fut repris sous le titre de « Nazareth et nous, Nazaréens, Nasara » dans *La Vie française*, VIII-4, sept.-oct. 1948, et signé « Louis Massignon, professeur au Collège de France, Tertiaire franciscain », puis publié in *Opera Minora*, vol. III, pp. 490-493, et repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 760-763.

9 Cf. son texte paru sous ce titre in *Dieu vivant* (1948), n° 12, puis in *Opera Minora*, vol. III, pp. 461-470, et par après in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 733-742. Et L. Massignon d'y confier ce qui suit :

« Qu'est-ce qui m'intéresse d'Israël en ceux qui sont venus parce qu'ils avaient besoin de justice ? D'abord, le premier retour : du deuxième temple […]. Ce qui m'intéresse ensuite dans Israël, c'est le pèlerinage millénaire qui n'a pas cessé, au mur des lamentations, un des endroits les plus émouvants. Toute la liturgie d'Israël, pour celui qui la pratique, c'est uniquement une liturgie de lamentations, de jeûne, de pénitence […]. Sont venus aussi en Terre Sainte, Arabes et Musulmans […], pour une raison imprescriptible : ils sont venus à Hébron parce qu'Hébron, c'est le tombeau d'Abraham. Ils y tiennent. Israël n'aura pas de paix avecc les Musulmans s'il veut avoir Hébron et, d'autre part, comme Abraham est aussi le père des Juifs, je comprends très bien qu'Israël ne veuille pas le leur laisser ».

10 Ce texte fut publié dans les *Cahiers du Monde nouveau*, janvier-juillet 1948, n° 6, pp. 33-45, puis repris in *Opera Minora*, vol. III, pp. 471-485, et enfin in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 746-760. « Il n'y a pas dans l'humanité, y écrivait-il, que des appétits matériels, issus de la libido. Il y a aussi, Dieu merci, des forces spirituelles efficientes et efficaces, qui, malgré des contrefaçons perverses et malignes, finissent par grouper les volontés sincères dans les communautés de croyants qui prient et vont demander justice, dans ces hauts lieux tels que Bénarès, Kerbela, les Lieux Saints musulmans et chrétiens, et cette Terre Sainte commune à toute l'humanité, qu'Israël lui-même a désignée au culte de la chrétienté et de l'Islam ».

11 Dans un article intitulé « L'avenir des Lieux saints en Terre Sainte », paru dans *L'Aube* du 25 octobre 1948, repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 763-765. Il y exprimait son utopie : « Si l'ONU, dès le début du conflit palestinien, et avant le partage, était venue s'installer à ses risques et périls, avec son bureau présidentiel, à Jérusalem, elle aurait obtenu la cessation d'hostilités fratricides sur une terre sacrée pour tous où le sang tardif de son médiateur Bernadotte a coulé en vain ».

12 L'article intitulé « Jérusalem et le devoir présent de la France » a paru dans *L'Aube* du 14 décembre, avant d'être repris dans *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 768-770.

13 « Pourquoi ? ajoutait L. Massignon. Parce que les 'deux intéressés', petits nouveau-nés qui doivent tout à l'ONU, ont décidé de désobéir et jouent les croquemitaines ».

14 Paru dans la revue *Le monde non chrétien*, 1949, pp. 1-22, le texte a été repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 717-733.

15 Le texte, paru dans *Le Monde* du 2 novembre 1949, a été repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 765-767.

16 « En défalquant resquille et primes, dit le texte, on compte actuellement 800.000 réfugiés réels sur 1.100.000 rationnaires de l'UNICEF. Mais nous n'avions à considérer que les 420.000 réfugiés encore accrochés au rebord oriental de la Palestine ».

17 Le texte, publié dans *L'Amandier fleuri,* 1951, n° 9, pp. 74-76, a été repris in *Ecrits mémorables*, vol. I, pp. 776-779. L. Massignon y précise ce qu'était le projet d'Etat bi-national judéo-arabe de son ami Judah Magnes.

Conseils aux missionnaires du XIVe siècle

Mort le 30 octobre 1320, le dominicain Ricoldo a laissé à la fin de son Libellus ad nationes orientales *une série de conseils pratiques aux missionnaires, directement inspirés de sa propre existence. Au moment où fleurissent une abondante littérature sur la croisade et une littérature de voyage, certes rarement exempte de clichés et de goût du merveilleux, les missionnaires sont, avec les marchands, parmi les plus importants témoins-acteurs de la timide ouverture de l'Europe à l'Autre (document 325).*

Il faut pour finir exposer quelques règles générales, qui sont grandement nécessaires aux frères que l'on envoie aux nations étrangères ; ces règles, je les ai apprises par expérience, aux prix de mes pérégrinations et de celles de mes compagnons. Car, quand je suis parti, je ne savais pas ce qu'il faut savoir et j'ai progressé comme l'apprenti médecin qui s'efforce d'apprendre la médecine par la pratique.

Première règle : il faut savoir qu'il est absolument inopportun de prêcher ou débattre de la foi avec des étrangers par l'intermédiaire d'un interprète, car les interprètes ordinaires, même s'ils connaissent assez la langue pour la vente et l'achat de denrées et la vie en commun, sont ignorants en matière de foi et ne connaissent pas les mots qu'il faut pour exprimer les articles essentiels de la foi, et se font honte de dire « Je ne comprends pas » ou « Je ne sais le dire » et pour cela déforment les paroles et usent d'un mot à la place d'un autre. Ils ignorent ce que sont la nature, l'hypostase, la personne, la forme, la matière et bien d'autres mots incomplexes comme accident, substance, accidentellement, substantiellement, dimensionnellement et autres de la sorte : ils savent encore moins (le sens de) certaines propositions : ils ne savent pas traduire « Le Père est une autre personne, pas autre chose que le Fils » et autres de la sorte. Les frères doivent donc eux-mêmes bien apprendre la langue, et j'ai dû apprendre au milieu des arabes, non seulement leur langue mais aussi leur dialectique.

Deuxième règle : les frères doivent être copieusement instruits dans le texte de la sainte Écriture et ne pas se fier à nos expositions[1], parce que les étrangers n'ont cure de celles-ci ni de nos autorités[2] ; mais les chrétiens d'Orient connaissent le texte de l'Ancien Testament et du Nouveau, et les juifs connaissent la loi ancienne à la lettre, sans avoir les nombreuses traductions dont nous disposons, comme on l'a dit dans le premier chapitre relatif aux juifs.

Troisième règle : il faut connaître leurs thèses et raisons et les origines des différentes sectes et savoir s'ils s'écartent ou non des principes essentiels de notre foi, pour savoir qui est hérétiques ou qui ne l'est pas. Car même s'ils diffèrent de nous par le rite, il n'y a pas péril tant qu'ils ne diffèrent pas dans la foi, car la foi des chrétiens est une : l'apôtre, Éphésiens 4, 5, dit : « Un seul Dieu, une seule foi », il ne dit pas « un seul rite ». Or souvent les frères perdent avec eux leur temps en débat sur les divergences de rites quand il ne faut les ramener qu'à l'unité de la foi, pas à l'unité de rites. Les chrétiens d'Orient disent : « La foi des Francs[3] est ceci ; la foi des nestoriens[4] est cela, la foi des jacobites[5] est cela ». Mais l'Église catholique est universelle et unique, comme unique est la foi, d'où il faut bien que dans les éléments essentiels de la foi tous les chrétiens concordent, et que l'on parle de la foi catholique, c'est-à-dire universelle, de tous les chrétiens, et pas en particulier de la foi des Francs ou de celle des Chaldéens, et que l'Église ne soit pas divisée en différentes fois.

Quatrième règle : dans toute secte, il faut commencer par débattre et conférer avec les plus notables de la secte : car les membres inférieurs et simples, même s'ils se laissent convaincre par les frères, ne demeurent ni ne persévèrent (dans leurs nouvelles opinions) mais se laissent facilement entraîner (en arrière) par leurs évêques et autres supérieurs, etc. Il faut aussi commencer, dans l'ordre de la doctrine, par les choses les plus faciles, car tous les Orientaux commencent par poser des questions sur les problèmes les plus ardus : Trinité, prédestination, incarnation, etc. Tous les Sarrasins et nestoriens, en effet, demandent volontiers avec ironie comment il se peut faire que Dieu soit vraiment né d'une femme,

---

[1] Le terme désigne les instruments de travail de l'exégète, à base de répertoire de termes bibliques ou patristiques.
[2] Le terme d'*originalia* désigne essentiellement les œuvres des Pères de l'Eglise.
[3] Chrétiens latins d'Occident.
[4] Communauté orientale suivant les doctrines du patriarche Nestorius, condamné en 431, sur la dualité des personnes du Christ.
[5] Secte orientale ayant repris à son compte les idées de l'hérésie monophysite, condamnée en 451 et affirmant la nature divine du Christ aux dépens de sa nature humaine.

ou que Dieu soit mort. De cela, ils croient avoir déduit avec certitude que (ce Dieu) n'a pas préexisté à sa mère ni survécu à la mort. Aussi n'est-il pas opportun de leur répondre aussitôt sur ces questions, mais d'abord sur d'autres, plus faciles à régler et qui les amèneront plus facilement à celles-là. Et il faut leur parler avec respect et humilité, car tous ces orientaux sont hypocrites et flatteurs et aiment à s'abaisser, en disant qu'ils sont des pécheurs, des hommes simples, qui ne valent rien ; aussi quand les nôtres font les glorieux, ils n'ont que mépris pour nous et notre doctrine.

Cinquième règle : il ne suffit pas au pècheur envoyé en mission d'être intelligent, c'est-à-dire de savoir parler lui-même la langue (étrangère), de comprendre les Écritures, de connaître les sectes et leurs raisons, de voir avec discernement à qui et sur quoi commencer à parler ; il lui faut avant tout savoir comment se comporter, c'est-à-dire, avec le plus grand zèle et la plus grande constance, n'être mu que par l'amour de Dieu et le salut des âmes.

Avec l'aimable autorisation du Professeur Jean Favier, de l'Institut

(A. Dondaine, « Ricoldiana : notes sur les œuvres de Ricoldo da Montecroce », dans *Archivum fratum Praedicatorum*, t. 37, 1967, p. 119-179, spéc. p. 169-169)

Le rétablissement du Patriarcat latin de Jérusalem en 1847

Le rétablissement du Patriarcat latin de Jérusalem fut lié à un certain nombre de circonstances historiques différentes. L'occupation de la Grande Syrie (Bilad al-Sham) par Mohammed Ali créa une faille dans le corps agonisant de l'Empire ottoman. À travers cette faille, les grandes puissances s'engouffrèrent pour interférer dans les affaires intérieures du sultanat en cours d'éclatement et pour le réorganiser en jouant sur ses divisions internes. Il était évidemment plus difficile de faire cela dans les siècles précédents.
La raison directe pour envisager le rétablissement du Patriarcat latin, et l'augmentation du niveau de la représentation catholique en Palestine, fut l'offensive protestante qui était représentée par un évêché anglican associant anglais et allemands. Au Vatican, Pie IX (1846-1878) fut couronné pape pour le plus long règne de l'histoire de la papauté. En « seulement » 32 ans, il établit 29 archidiocèses et 132 diocèses dans toutes les parties du monde. Évidemment, le rétablissement du Patriarcat fut une de ses plus grandes réalisations. L'histoire du Patriarcat est liée à sa forte personnalité. Le rétablissement était un projet majeur et peut être considéré comme une partie du plan général d'expansion de la foi catholique. C'est sous le règne de son prédécesseur, Grégoire XVI (1831-1846) que l'idée du rétablissement fit surface.

Le projet de rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem à la réunion de la Propanganda Fide de 1842.

Le mouvement commença à Rome en 1842 à la suite de la nomination de Michael Solomon Alexander comme évêque anglican de Jérusalem. Un comité de la Propaganda Fide fut chargé d'étudier l'hypothèse de nommer un vicaire apostolique à Jérusalem avec le rang de patriarche.
Le cardinal Franzoni, préfet de la congrégation adresse une lettre le 14 janvier 1842 au ministre général des Franciscains, Giuseppe di Alessandria, pour lui demander son avis.

Le général encouragea le projet par sa réponse du 7 février. Il écrivait : « C'est une très bonne idée d'établir un patriarche à Jérusalem pour revitaliser le passé glorieux de l'Église et de la Terre Sainte ». Il proposait plusieurs idées sur le rétablissement du patriarcat, disant par exemple : « Les sujets qui impliquent la vie des frères mineurs seront laissés au custode de Terre Sainte. Le patriarche et le custode sont indépendants, chacun dirigeant les affaires de sa charge. » Dans la même lettre il supposait que la nouvelle charge serait remplie par un franciscain comme c'était le cas des vicariats d'Alep et d'Alexandrie. Mgr Perpetuo Guasco, ofm, vicaire apostolique d'Alexandrie semblait un choix possible et souhaitable pour cette nouvelle fonction.

Peu de jours après la date de cette lettre, la situation se renversa. Le ministre général des franciscains réalisa que l'évêque de Jérusalem pourrait être un non franciscain. Il souleva immédiatement plusieurs obstacles à l'établissement du patriarcat. Il annonça que ses frères n'étaient pas préparés à coopérer avec une nouvelle autorité ecclésiastique, évêque ou patriarche.

Il envoya donc le 20 février une annexe à sa précédente lettre, disant : « Mon devoir m'a dicté d'envoyer une nouvelle lettre constituant une annexe nécessaire à la première. » C'est dans cette lettre que venait la réponse catégorique aux propositions de la congrégation : « Les frères mineurs seront malheureux de devoir obéir à un supérieur du rang d'évêque ou de patriarche même s'il était de leur ordre. »

Le 28 février 1842, lors d'une réunion de la Propaganda Fide, les cardinaux appuyèrent le plan de nommer un évêque à Jérusalem, parce qu'ils pouvaient voir le danger des événements en Orient. La situation montrait que les choses pouvaient empirer, allant jusqu'au schisme ou à l'hérésie ». L'idée de nommer un évêque latin sembla donc très opportun. Le cardinal Franzoni soumit alors les propositions suivantes :

La Propaganda Fide doit-elle recommander à Sa Sainteté la nomination d'un vicaire patriarcal à Jérusalem ?

Mgr Guasco est-il le bon candidat ?

Le vicaire patriarcal doit-il assumer les fonctions du custode ? en d'autres mots, faut-il combiner les deux fonctions ?

Si Mgr Guasco est transféré à Jérusalem, qui doit lui succéder comme Vicaire pour l'Égypte ?

Les cardinaux furent frappés par l'accélération des événements, et particulièrement par l'attitude du général des franciscains. La congrégation interrompit donc le projet, malgré la protestation du cardinal archevêque de Salzbourg : «Toute l'Allemagne sera triste et méfiante si un évêque latin n'est pas nommé à Jérusalem ».Les catholiques allemands espéraient attentivement la nomination d'un évêque latin pour répondre au renforcement du diocèse protestant. De plus, le cardinal Lambruschini, protecteur des franciscains,

avait indiqué qu'il « soutenait la nomination d'un évêque latin à Jérusalem ». Mais le débat sur le rétablissement fut suspendu. Le cardinal Acton eut un commentaire très approprié sur le résultat des efforts de rétablissement à ce moment : « Tout fut retardé alors qu'il y avait entier accord sur la réalisation du projet ».

Rome ne négligeait pas totalement la question du patriarcat de Jérusalem. En 1844, la Propaganda Fide demanda à Mgr Corboli une note de réflexion sur le rétablissement et sur la nature des relations entre le patriarcat et le custode de Terre Sainte. Cette note fut positive mais hésitante sur l'attribution du titre patriarcal à l'évêque de Jérusalem, par crainte de provoquer la sensibilité des prélats orientaux »

Dans les années 1840, un troisième intervenant surveillait de près le projet de restauration du patriarcat latin : le gouvernement français étant protecteur des chrétiens d'Orient, tout mouvement ou évolution les concernant attirait son attention. À une question de Guizot, alors ministre des Affaires étrangères, sur les chances de restauration du patriarcat, le comte de Latour Maubourg, ambassadeur à Rome, dans sa réponse du 8 janvier 1842, faisait le lien avec la nomination de l'évêque anglican à Jérusalem. Il mentionnait aussi le différend entre la Propaganda Fide et le Ministre général des franciscains : « J'ai appris indirectement que pour neutraliser les suites de la nomination d'un évêque protestant à Jérusalem, on dit ici qu'il faut nommer un évêque catholique. Cette proposition a certainement été faite à la Propaganda Fide. Ce projet soulève ici quelques objections. En particulier, le général des franciscains, en charge de la custodie de Terre Sainte, s'y opposait. Le rang d'évêque, qui pourrait être donné à un de ses frères, pourrait conduire à un conflit entre celui-ci et les autorités de l'Ordre. Je crois, pour différentes raisons, que la nomination d'un faible évêque catholique sans clergé, sans paroisse et sans influence face à un adversaire fort d'un clergé actif et nombreux et soutenu par de Grandes Puissances auprès de l'Empire Ottoman, conduira à son échec. En conséquence, les enseignements et les valeurs qu'il représente seront méconnus par des populations ignorantes, particulièrement attirées par des avantages matériels en dépit de leur enthousiasme pour de nouveaux projets ».

Il semble clair que la position française était de soutenir attentivement la position des franciscains. Le 28 juin 1842, le même Latour Maubourg écrivait donc à son ministre : « J'ai été indirectement conseillé de soutenir au nom de la France la position de l'Ordre franciscain qui voit dans l'évolution des choses une menace directe contre ses droits et même un danger pour les intérêts catholiques. N'étant pas informé des vues de Sa Majesté le Roi sur cette affaire, je ne prends pas de position spécifique avant de recevoir mes instructions de Votre Excellence. »

Le consul de France en Palestine, Gabriel de Lantigny, fut reçu à Rome le 16 mai 1843 par Grégoire XVI. Relatant l'audience dans une lettre au ministre, il estime que plusieurs projets soutenus par le Saint-Siège en Palestine sont irréalistes. Cependant, il finit en ad-

mettant que : « Rome peut étendre son influence en Palestine par tous les moyens possibles sans que cela porte atteinte à la protection traditionnelle des catholiques d'Orient par la France. »
L'attitude française devint une opposition franche au projet d'un diocèse catholique à Jérusalem. Le 15 mai 1847 Guizot écrivait à son ambassadeur à Rome, toujours Latour Maubourg : « Je crois que l'établissement d'un diocèse catholique à Jérusalem ne sera pas en lui-même un bon projet pour nous. En fait il est inutile et peut-être dommageable. »
Dans le cours de sa lettre, Guizot justifie son opposition au projet de diocèse en arguant que les Britanniques pourraient élever leur niveau de représentation d' « évêque à Jérusalem » à évêque de Jérusalem ». Un tel geste pourrait représenter un danger pour l'influence de la France dans la région. Pessimiste, Guizot ajoute que les relations futures entre l'évêque et le custode seront forcément « entre deux ennemis ».
L'ensemble des efforts accomplis par le Siège apostolique pour restaurer le patriarcat latin de Jérusalem entre 1842 et 1847 peuvent être résumés ainsi : le Vatican voulait nommer un évêque catholique à Jérusalem. Toutefois ni son rang ni ses compétences n'étaient encore fixés.
Les autorités franciscaines soutinrent d'abord cette tendance, puis s'y opposèrent.
La cause directe de ce mouvement fut la nomination d'un évêque anglican à Jérusalem. Ceci constituait un danger pour le catholicisme aux yeux du Vatican.
Le gouvernement français protecteur des chrétiens d'Orient a manifesté de l'intérêt pour les projets de l'évêché de Jérusalem, mais aussi de l'ambiguïté, des soupçons et de l'appréhension évidente dans les textes.
La Propaganda Fide retarda temporairement la décision de nomination à cause des difficultés rencontrées particulièrement du côté français.

Facteur et circonstances de la réouverture du dossier du patriarcat de Jérusalem

Nomination de l'évêque protestant Samuel Gobat en 1846

Le premier évêque protestant à Jérusalem Michael Solomon Alexander mourut en 1846. Conformément à l'accord anglo prussien de 1841, le Suisse Samuel Gobat fut nommé à sa succession. Il avait été ordonné évêque en Angleterre dans les rites de l'Église anglicane. L'évêque Alexander avait centré son activité sur les juifs, mais n'obtint pas grand succès. Le nouvel évêque Gobat s'adressa aux chrétiens locaux et obtint des résultats rapides qui sonnèrent le signal d'alarme dans les cercles orthodoxes et catholiques. Gobat essaya d'établir de bonnes relations avec les Églises minoritaires comme les Syriens orthodoxes, les Éthiopiens et les Arméniens ; en revanche les latins et les orthodoxes le virent arriver avec inquiétude et suspicion.

En Palestine, Gobat ne poursuivit pas la mission d'Alexandre auprès des juifs. L'Église protestante se transforma radicalement en commençant à travailler les chrétiens locaux. Dans un rapport du consul britannique à Jérusalem, James Finn, du 2 mars 1847 on peut lire : « l'évêque Gobat est maintenant l'évêque de tous ceux qui ont besoin de lui et non plus seulement un évêque pour les juifs ».
Un autre rapport envoyé par Gobat au colonel Rose, le consul général britannique à Beyrouth, le 13 novembre 1847 disait : « Nous devons résister à la politique d'invasion culturelle catholique soutenue par la France et réalisée avec succès en Syrie. L'Église catholique trouve dans la politique française un instrument efficace pour soutenir son influence auprès de la majorité orthodoxe en Palestine ».
Dans la perception de Gobat, l'Angleterre était protectrice des protestants, la France celle des catholiques et la Russie celle des orthodoxes. Sa politique amena donc à considérer le protestantisme comme un concurrent dangereux par les autorités tant catholiques qu'orthodoxes.

Rapport de Constantino Giusti

La nomination d'un nouvel évêque anglican ramena l'attention sur l'opportunité d'un patriarcat latin d'autant plus que cela n'avait pas été souvent évoqué dans les dernières années. Parmi les facteurs qui conduisirent à rouvrir le dossier il y eut le rapport de l'artiste Constantino Giusti à Pie IX. Giusti était un artiste italien qui visita l'Orient pour y comprendre les problèmes religieux et politiques. Il exprima le désir de quelques personnalités françaises d'avoir un jour un évêque catholique à Jérusalem. Ces personnalités se plaignaient de l'absence d'un épiscopat catholique dans les Lieux saints . Le rapport Giusti figura comme un des documents importants dans le dossier sur le Patriarcat soumis à la Propaganda Fide de 1847.

Inscription du projet de rétablissement de patriarcat latin à l'ordre du jour de la Propaganda Fide du 25 janvier 1847 et position de l'Ordre franciscain

Confirmation du projet

La question de Jérusalem en étant inscrite à l'ordre du jour du 25 janvier 1847, les cardinaux exprimèrent leur volonté de d'ouvrir la question d'une nomination d'un évêque latin à Jérusalem. Après approbation du pape, les cardinaux chargèrent le cardinal Acton d'établir un rapport détaillé sur le patriarcat latin.
Ce rapport déclara : « Les Pères ont eu aujourd'hui une réunion générale après avoir écouté le rapport suivant et réfléchi soigneusement à tout ce qu'il contient. Ils ont décidé par consensus que les raisons qui avaient justifié la suspension concernant l'établissement d'un évêque latin en Palestine ont disparu, et que plusieurs circonstances ont changé. Ce-

pendant ce changement n'empêche pas la nécessité d'actions rapides en faveur de la foi catholique. Donc si cela convient à Sa Sainteté le pape, les cardinaux recommandent de reprendre ces décisions et de les rediscuter à nouveau lors de la prochaine réunion. Toutes les questions sur la résidence de l'évêque susmentionné seront présentées et évaluées soigneusement et précisément.
Parmi les choses devant être étudié soigneusement et précisément :
Faut-il un évêque, un archevêque ou un vicaire patriarcal ?
Devrait-il porter un titre de pays non chrétien (in partibus) ?
Devrait-il être choisi parmi les frères mineurs ? Dans un tel cas est ce que la fonction d'évêque avec ses droits et ses pouvoirs doit être uni dans la personne du custode, et, si c'est le cas, de façon permanente ou temporaire ?
Nous devrions aussi envisager les moyens de créer une bonne relation entre le nouvel évêque et l'Ordre franciscain de Terre Sainte en tenant en compte du prestige et de la dignité de l'évêque. Tous ces sujets peuvent être traités de différentes façons dépendantes de différentes circonstances. Tout le monde s'accorde à considérer que le Ministre général des franciscains doit être consulté sur tous ces points. Cependant il est clair que la question de la création d'un nouvel évêque n'est plus en suspens. De plus il n'a pas été décidé que l'évêque serait franciscain. Le 31 janvier 1847, Sa Sainteté le Pape a entendu la décision de la Propaganda Fide et l'a gracieusement approuvée ».
Cette décision donna un essor nouveau à la question du patriarcat et différa de tous les autres textes précédents en affirmant la nécessité de restaurer le patriarcat latin de Jérusalem et en considérant que les raisons de retard du projet n'existaient plus.

Correspondance entre la Propaganda Fide et le ministre général franciscain

La décision de la Propaganda Fide fut d'officialiser l'approbation du Souverain Pontife. Elle envoya donc une lettre au Ministre général des franciscains, Luigi Da Loreto, le 6 février 1847 :« pour qu'il donne ses vues sur les meilleurs moyens de concilier l'autorité ecclésiastique, à rétablir à Jérusalem, avec l'autorité locale franciscaine. »
La lettre lui demandait de répondre le plus rapidement possible en précisant « qu'il est urgent d'établir l'organisation épiscopale dans tous les lieux où cela n'est pas encore fait ».
Cette lettre était de nature différente des lettres précédentes : le général franciscain n'avait pas à approuver ou non le projet, mais devait simplement sans discussion se prononcer sur les modalités d'un motus vivendi entre le custode de Terre Sainte et un évêque qui, sans être encore nommé, allait bientôt l'être.
Frère Luigi da Loreto répondit le 24 février et sa lettre est incluse dans le rapport du cardinal Acton.
Les points essentiels de sa réponse sont les suivants :

- 1) La lettre envoyée par la Propaganda Fide est extrêmement surprenante.
- 2) La custodie de Terre Sainte est une concession spéciale à l'Ordre franciscain, les papes qui lui ont accordé cette concession l'ont toujours confirmée au cours des âges. Le général franciscain n'a aucun droit de décider d'abandonner des privilèges de l'Ordre. Une telle décision n'est pas en son pouvoir, elle appartient à tous les membres et les provinces de l'Ordre. Cependant, l'autorité suprême de l'Églises a le droit de révoquer cette concession et les Frère mineurs devraient obéir à une telle décision.
- 3) Plusieurs preuves confirment que la mission de Jérusalem a une position unique au monde. La vérité est que cette mission nécessite un régime différent de ce qui prévaut ailleurs. L'auteur ajoute avec méfiance : Est-il aucun régime qui ait duré 600 ans sans interruption comme l'Institution franciscaine en Terre Sainte ?
- 4) Il n'est pas opportun de discuter de la question d'un vicaire apostolique à Jérusalem. La Propaganda Fide avait le même point de vue puisque plusieurs projets lui avaient été soumis mais qu'aucune décision pratique n'avait jamais suivi comme, par exemple, en 1819 et en 1842.
- 5) Les Pères franciscains ont investi d'énormes sommes dans la mission de Jérusalem. Cet argent a été collecté auprès des rois catholiques et protestants. Si la mission de Jérusalem est perturbée, la motivation des Frères disparaîtrait et cela conduirait à une baisse des ressources financières.
- 6) La modification du régime, d'autres missions a apporté des désordres et des incidents. Les vicaires apostoliques n'ont pas toujours été innocents dans ces incidents. En ce qui concerne la mission de Jérusalem, si elle subit des dommages, ils seront difficiles à corriger. Si les Frères mineurs sont retirés des Lieux Saints, ceux-ci tomberaient dans les mains des orthodoxes, et les pèlerins catholiques seront à leur merci. La rénovation ou le changement de structure d'une vieille Institution peut amener à sa destruction.
- 7) Les idées et les options que nous avons avancées nous incitent à suspendre toute décision. Il serait déraisonnable de dire : « essayons ceci »ou « essayons cela ». L'essai pourrait produire une destruction totale. Aujourd'hui nous sommes face aux orthodoxes et aux Turcs. Les Turcs ne changent pas, ils coopèrent avec celui qui leur offre la meilleure rémunération. Si les Grecs de Terre Sainte perçoivent un changement dans le système de gouvernement, ils feront pression et la position catholique serait pour toujours perdue. Il est donc indispensable de déterminer les raisons qui ont amené dans le passé la Propaganda Fide à rejeter le projet de rétablissement du patriarcat.
- 8) Le général franciscain terminait sa lettre en disant : « Je confesse devant vous et devant Dieu que si un évêque réside à Jérusalem, je ne pourrais pas tenir en main l'Ordre dont je suis l'indigne général ».

Après examen des plus importants points soulevés par le général des franciscains nous pouvons conclure qu'il envisageait le patriarcat ou un éventuel diocèse de Terre Sainte comme une institution concurrente de la custodie, et non comme une institution complémentaire et coopérative. Cette réponse négative fut très utile car elle força la Propaganda Fide à n'ignorer aucun aspect du dossier. Elle confia donc cette réponse et tous les documents au cardinal Acton qui fut chargé de préparer l'étude connue sous le nom de Rapport Acton.

Rapport du cardinal Acton

Le rapport Acton comporte 34 pages et 2 appendices : la note d'archives,18 pages et le sommaire, 41 pages.

C'est une étude détaillée sur la question du Patriarcat. Elle revient sur le développement de l'idée dans toutes ses phases. Préparé sur la requête de la Propaganda Fide, il est devenu une référence majeure dans l'étude de l'histoire du Patriarcat latin de Jérusalem. Les cardinaux de la Propaganda Fide se sont appuyés sur lui lors de leur réunion et de leur décision sur la restauration du Siège du Patriarcat latin de la ville sainte. Voici une synthèse des paragraphes les plus importants et des sujets traités par le rapport Acton.

a) *Introduction* : C'est une brève revue des efforts faits pour rétablir le Siège Patriarcal Latin, reprenant les réunions et la correspondance dont nous avons parlé.

b) *Raisons justifiant l'établissement d'un diocèse latin à Jérusalem*. Le cardinal Acton rappelle les circonstances historiques, les phases de l'histoire de Palestine et les développements récents justifiant le rétablissement du diocèse latin de Jérusalem :

- 1 Aucune cité n'est autant fondée que Jérusalem à établir un diocèse. Depuis l'aurore du christianisme Jérusalem était un siège apostolique plus tard promu siège patriarcal. En plus des patriarches grecs de Jérusalem, il y a eu des patriarches latins de Jérusalem. Leur présence coïncida avec celle des Croisés en Palestine. Mais, après la fin des croisades, il y a toujours eu des patriarches latins de Jérusalem titulaires non-résidents.
- 2 Le désir des fidèles, particulièrement en Europe, d'avoir un évêque catholique résident à Jérusalem. Les protestants ont envoyé leur évêque anglican à Jérusalem avant les latins. Ceci a soulevé l'inquiétude des catholiques allemands, particulièrement l'archevêque de Strasbourg. De nombreux franciscains souhaitent aussi avoir un évêque catholique à Jérusalem.
- 3 Chaque Église orientale à Jérusalem a un évêque. Même l'Angleterre y a son propre évêque.
- 4 La représentation de l'Église catholique est faite dans chaque pays par le régime diocésain. Pourquoi ce principe ne serait-il pas suivi en Palestine alors qu'il n'y réside aucun évêque catholique oriental.

- 5 Les besoins spirituels de 8000 fidèles en Palestine et Chypre alors que les franciscains ne connaissent ni l'Arabe ni les coutumes du pays, ce qui constitue un obstacle au travail pastoral.
- 6 Le nombre croissant de pèlerins voguant des pays catholiques vers la Palestine pour visiter les Lieux saints.
- 7 Le catholicisme est très peu développé auprès des chrétiens orientaux.
- 8 Les catholiques orientaux diminuent en Palestine et Chypre alors qu'ils étaient déjà peu nombreux. Les Pères franciscains ont été accusés antérieurement de les faire passer au rite latin malgré les instructions du Saint Siège et de la Propaganda Fide. Nous recommandons donc que les rites orientaux ne soient pas touchés. Au contraire les catholiques orientaux doivent être convaincus d'obéir à leurs évêques. En ce qui concerne les protestants, ils ont envahi l'Orient et se sont installés dans les villes de Palestine pour attirer les orientaux catholiques, les latins et les orthodoxes et les palestiniens autant que les étrangers.
- 9 Le custode de Terre Sainte, en charge des chrétiens, n'est pas un évêque. Il ne connaît ni la langue ni les coutumes du pays. Il se conforme aux règles de son Ordre et de son supérieur. Sa mission est limitée à la supervision de la vie des Frères et à la collecte des contributions pour la Terre Sainte. Au contraire, un évêque jouirait de plusieurs privilèges et avantages dus à son sacre et à son caractère épiscopal. Pleinement dévoué aux besoins des fidèles, il connaîtra leur langue. Il sera l'égal en rang à tous les évêques des pays catholiques. À ce titre, il ne doit rendre compte qu'au Saint Siège. Tous ces privilèges peuvent produire de nombreux avantages en Terre Sainte.
- 10 Quaresimus, custode de Terre Sainte au début du XVII ème siècle, souhaitait que Jérusalem ait son propre patriarche. Ses vues étaient respectées et appréciées par les franciscains.

Réponse à la lettre du général des franciscains

Personne ne peut douter que l'ordre franciscain a fait énormément de bien à la Terre Sainte. Elle leur doit de nombreux bienfaits. Cependant, il y a des motifs à la présence d'un évêque résidant Jérusalem que le général franciscain n'a pas mentionnée.

Le général conteste le principe du rétablissement du patriarcat, ce que le Pape, auquel l'ordre franciscain était loyal et obéissant, n'approuve pas.

Au lieu de faire des propositions constructives, présente des arguments soutenant que le projet de Patriarcat constitue un danger grave pour l'Ordre et le futur de la Terre Sainte. Le général des franciscains compare la nomination d'un évêque de Jérusalem à une étoile filante. Cette assimilation entre des évêques latins et grec est-elle vrai ? À cette époque, le plan de nomination d'un évêque échoua car les frères mineurs s'y opposèrent, et reçurent

le soutien de plusieurs Puissances.
Personne ne peut négliger le désir de chrétiens d'avoir leur propre évêque à Jérusalem.
Sur l'idée que la Mission de Jérusalem est d'un type particulier et que ses privilèges sont absolus et nécessaire, Acton répond que c'est précisément à Jérusalem que le Christ institua l'épiscopat.
La charité et les aumônes reçues par la Mission de Jérusalem ne seront pas diminuées par le renforcement de la situation ecclésiastique et l'arrivée d'un évêque... Elles ne sont pas données aux pères franciscains mais à la Terre Sainte, où elles sont utilisées. Même si les dons devaient diminuer, les nombreux avantages d'un épiscopat en Palestine dépasseraient la perte. Il faut noter ici que la Propaganda ne contrôle pas les comptes des frères. Cependant les informations de ses archives ne sont pas en leur faveur. L'arrivée d'un évêque n'arrêterait ni les dons ni la charité. Au contraire, la confiance des fidèles serait renforcée. Les zélés frères redoubleront d'enthousiasme, particulièrement si des objectifs ou des intérêts personnels n'influent pas sur leur attitude.
La raison des querelles survenues entre les frères et les délégués apostoliques à Alep et à Alexandrie est que les frères n'ont pas respecté la juridiction des évêques ou appliqué leurs instructions.
Le Ministre général évoque des rumeurs sur les tentatives des Grecs auprès de la Sublime Porte pour se saisir des Lieux saints en possession des Latins. Acton s'interroge sur l'origine de ces rumeurs et demande qu'elle soit rendue publique. Il spécifie que les frères sont traités avec respect et considération non en fonction de leur ordre, mais parce qu'ils sont Latins et Francs (occidentaux).
Les Turcs sont habitués au système diocésain. Les patriarches et évêques sont les chefs civils des fidèles de leur confession. Plusieurs évêques ont déjà célébré à Jérusalem, dont Mgr Guasco. Les Turcs ne s'en sont pas offusqués. En fait, la Sublime Porte a exprimé le désir que des évêques européens servent les latins du pays. La Sublime Porte ne ferait donc aucune objection à l'introduction d'un diocèse à Jérusalem.
« Les Turcs sont toujours les mêmes », le général ayant souvent répété cette phrase, Acton croit qu'elle est exagérée et calomnieuse.
Acton présente la documentation fournie par le général franciscain. Elle comprend la tentative avortée de rétablissement en 1819, et une seconde tentative qui n'échouat pas mais fut interrompue.

Qualités et titre du nouvel évêque

Jérusalem avait un patriarche titulaire, Mgr Foscolo, qui ne résidait pas. Selon la coutume, on ne peut pas nommer un patriarche à un siège occupé par un titulaire, même si le nouveau est résident ordinaire du diocèse. Si la Propaganda nommait un patriarche de plein

pouvoir effectif, le pape pouvait transférer Mgr Foscolo à Alexandrie. Si l'évêque nommé à Jérusalem avait rang de patriarche, les évêques de Constantinople et d'Alexandrie pouvaient prétendre au même rang.
Si le titre de patriarche est attribué à l'évêque de Jérusalem, les prélats orientaux seront mécontents : ils ne veulent pas de patriarche latin en Orient. À partir de cela, Mgr Corboli recommanda que l'évêque de Jérusalem soit vicaire patriarcal ou archevêque, pour ne pas heurter les sensibilités orientales. Mais cela est impossible en droit Canon et selon les normes. En d'autres termes, il est interdit de rabaisser le rang ecclésiastique d'un patriarcat à un évêché ou un archevêché. Il est aussi impossible que la même Églises soit présidée géographiquement par un patriarche orthodoxe et un archevêque latin. Finalement le cardinal Acton recommanda que l'évêque de Jérusalem aie d'abord le rang de vicaire apostolique pour y ajouter ensuite le titre de patriarche, car il occupe un vieux siège patriarcal. Le nouvel évêque aura tous les droits d'un ordinaire dans son diocèse, une note serait publiée à ce sujet comme cela a été fait pour le vicaire patriarcal de Constantinople.

Limites du diocèse

Les limites du diocèse de Jérusalem devraient être les frontières de l'ancien patriarcat latin des croisés en y ajoutant chypre. Dans le patriarcat des croisés, il y avait sept évêques auxiliaires ou vicaires du patriarche. Cependant, étant donné le petit nombre de fidèles actuellement, il n'y en a pas besoin. Il fut donc préféré de nommer un évêque à Jérusalem pour l'éventuelle nomination d'un évêque auxiliaire à Chypre, il fut décidé de consulter le père Paolo Brunoni qui y avait résidé pendant dix-huit ans ans. La décision finale sur les limites fut reportée à plus tard.

Relations entre les évêques et les clercs, le système interne du diocèse

Ceci est un sujet difficile à étudier à cause de la structure complexe de la Palestine, nous devons donc nous référer à l'Histoire de l'Églises de Jérusalem pour trouver des solutions pacifiques dans les temps présents.

Le Patriarche de Jérusalem et la formation du clergé national

La première question sur le futur diocèse de Jérusalem est : quel système ecclésiastique pour organiser les fonctions du patriarche. En d'autres termes, quelle est la nature de la base élargie sur laquelle le diocèse sera construit ? Au temps des croisades, l'évêque était entouré de prêtres diocésains, de bénédictins et de chanoines de saint Augustin. Le conseil Canonial de l'évêque était constitué d'Augustins qui célébraient la liturgie dans l'église du Saint Sépulcre. L'évêque était souvent choisi dans le clergé séculier ou régulier du diocèse comme l'expérience du passé l'enseignait. L'objectif dans les deux cas était le bien général de l'Église.

Sur cette base, Acton fit la proposition suivante : parmi les milliers de catholiques latins de Palestine nous pourrons trouver des vocations à mettre au service de l'évêque. L'évêque de Jérusalem n'est pas seulement une personne à qui l'on a accordé l'épiscopat mais c'est à la fois un évêque et un clergé. Donc ce clergé devrait être diocésain, séculier, et non pas régulier. Les franciscains garderont leur paroisse et l'évêque aura l'opportunité de former son propre clergé séculier. La présence des carmes à Haïfa était une indication que la mission de l'Églises n'était pas le monopole des franciscains. Donc l'évêque aura tôt ou tard à former son propre clergé sans créer de conflit avec les frères. Le conflit survient généralement quand les règles religieuses ne sont pas respectées. Il faut rappeler que le vicaire apostolique de Constantinople a son propre clergé travaillant à côté des ordres religieux qui conservent leurs couvents et leur paroisse.

Juridictions et fonctions

Quaresimus, custode de la Terre Sainte au début du 17ème siècle conseille qu'en plus de sa charge, le patriarche assume la fonction du custode, comme le patriarche des croisés qui était à la fois patriarche et supérieur des chanoines du Saint Sépulcre. Maintenant, les ordres monastiques s'étant développés, ils ont leurs propres couvents et règles et il est donc impossible pour une seule personne d'être à la fois patriarche et custode. À partir de là, le conseil du cardinal Acton est d'appliquer les normes du droit canon pour la nomination de l'évêque, toutefois il n'y a pas de problème si le patriarche est pris dans les rangs du clergé régulier ou non en fonction des besoins et circonstances du moment. Au cas où l'on combinerait les deux fonctions, le ministre général des Franciscains doit consulter les bureaux compétents du Saint Siège quand il nomme le custode, parce qu'en le choisissant, le patriarche est indirectement nommé. En revanche, si les deux fonctions sont séparées, il n'a pas besoin de consulter la congrégation pour l'élection des évêques. Dans ce cas ce sont les normes générales pour la nomination des ministres provinciaux qui s'appliquent.

Si le siège épiscopal devient vacant, il y a un danger d'étouffement du jeune patriarcat par la custodie de Terre Sainte : il faut donc un évêque coadjuteur avec droit de succession pour éviter le danger. Celui-ci remplirait aussi ses fonctions habituelles auprès de l'évêque.

Usage des églises paroissiales

Chaque diocèse a une église cathédrale, qui est la première église du diocèse où l'évêque célèbre la messe et les offices liturgiques. Les pères franciscains ont obtenu deux églises à Jérusalem, l'église du Saint Sépulcre et l'église du Saint Sauveur :

- église du Saint Sépulcre : de nombreuses restaurations ont été fréquemment faites dans l'église du Saint Sépulcre qui garde néanmoins son style constantinien. Les orthodoxes et les latins se partagent l'église. Les heures de messe et de célébrations liturgiques ont été réparties sous la supervision des Turcs. L'église du Saint Sépulcre est restée l'église pastorale

franciscaine jusqu'au 16ème siècle quand les frères ouvrirent l'église du Saint Sauveur. À travers l'histoire des patriarches de Jérusalem, il semble certain que le Saint Sépulcre était l'église principale, la cathédrale patriarcale où les célébrations liturgiques avaient toujours lieu. Cependant depuis le partage enter les latins et les autres confessions chrétiennes on pensa que l'évêque devrait célébrer la messe pontificale et les services liturgiques dans l'église du Saint Sauveur.

- église du Saint Sauveur : c'est l'église pastorale de Jérusalem près du couvent des frères mineurs. Les franciscains en sont les seuls propriétaires. Quand il est impossible de célébrer à l'église cathédrale du Saint Sépulcre, les services ont lieu à Saint Sauveur. Les franciscains doivent être présents dans les deux églises dans la fonction de chanoines. Les frères célèbreront avec l'évêque dans toutes les églises de Palestine et de Chypre.

L'Ordre Équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem

À l'époque du Patriarcat latin et des croisades, le patriarche était prieur de l'OESSJ. Actuellement c'est le custode de Terre Sainte qui accorde les titres de l'ordre et promeut les chevaliers aux différents grades. Le pape Alexandre VI (1492-1503) délégua au custode de Terre Sainte sa fonction de prieur de l'ordre au custode depuis la disparition du patriarcat effectif. Après le rétablissement d'un évêque à Jérusalem, qui doit être prieur de l'ordre et accorder titres et promotions ? Cela serait décidé plus tard.

Ressources financières

L'évêque de Jérusalem recevra une aide financière d'Europe pour soutenir ses projets.Les franciscains ont signifié leur refus de contribuer au budget de l'évêque... Cette objection est illogique car les recettes pour la Terre Sainte assurent la subsistance des frères et cela doit inclure l'évêque qui devrait avoir droit de regard sur les ressources et dépenses des frères. L'évêque doit être responsable de ce budget face aux puissances chrétiennes.

Conclusion

L'objectif prioritaire des évêques latins d'Orient était d'appeler les dissidents au retour à l'Unité et d'œuvrer pour le bien des catholiques orientaux. C'était donc une bonne idée de donner à l'évêque de Jérusalem les pouvoirs d'un Délégué pontifical pour remplir ces buts auprès des chrétiens orientaux. Le cardinal Acton proposa trois candidats : l'abbé Valerga, prêtre séculier, secrétaire du délégué pontifical en Syrie qui avait rejoint la mission des frères dominicains de Mossoul, le père Paolo Brunoni de Chypre, le père Da Civezza, custode franciscain de la Terre Sainte, le père Villardel, ofm, et le délégué pontifical en Syrie. Au total, le cardinal Acton proposait 37 points à la Propaganda Fide. Elles incluaient les circonstances de la nomination d'un évêque de Jérusalem, ses qualités, sa juridiction, et ses relations avec les franciscains.

Échanges entre la Propaganda Fide et Pie IX

Intervention papale du 28 avril 1847

Le rapport du cardinal Acton était prêt pour le 3 mai, date de la réunion de la Propaganda Fide, ayant été imprimé en mars. Cependant le débat sur le rapport et la question du patriarcat n'était pas à l'ordre du jour. Etait-ce un écho de l'opposition du général franciscain du 24 février ? Etait-ce pure négligence ou indifférence ? Ou y avait-il des raisons cachées, encore inconnues ? En tout cas, le pape réalisa et corrigea cette erreur à temps en écrivant de sa propre main au père Palma, secrétaire de la Congrégation, pour lui ordonner d'inclure la question à l'ordre du jour ; « La Propaganda devant se réunir pour débattre de plusieurs de ses problèmes, il est nécessaire que le père Palma écrive rapidement (le mot est souligné par le Pape) une lettre circulaire aux cardinaux, attirant leur attention sur le fait que la question de l'évêque de Jérusalem sera discutée durant cette session et qu'elle sera le premier sujet soumis à débat. Le père Palma est chargé de l'exécution. [signé] Puis Pie IX.

Session du 3 mai : la Congrégation recommande la nomination de l'abbé Giuseppe Valerga

Ayant pris en compte l'instruction papale, la Propagande Fide pouvait écrire dans les minutes de la réunion : « Selon les instructions de Votre Sainteté,, la question de la restauration du patriarcat a été débattue une nouvelle fois lors de notre réunion du 3 mai. Les cardinaux ont étudié le rapport du cardinal Acton et répondu à douze de ses trente-sept questions. Les participants demandent que l'évêque de Jérusalem ait rang de patriarche, et qu'il soit Représentant du Saint-Siège auprès de la Sublime Porte, pourvu qu'il réside à Constantinople. Si l'évêque de Jérusalem n'est pas patriarche, il doit être archevêque ou vicaire patriarcal. Les douze cardinaux ont proposé la nomination de l'abbé Valerga « natif de Gènes, et très recommandable par sa piété, ses talents, son expérience pastorale et sa connaissance des langues orientales ».

Audience du 16 mai : le pape entérine la nomination de l'abbé Valerga et le fait convoquer à Rome

Durant l'audience du 16 mai 1847, la Congrégation présenta verbalement les décisions et recommandations de la réunion. Le Pape les approuva. « Après examen détaillé du rapport que je lui ai présenté lors de l'audience officielle, sa Sainteté le Pape Pie IX a décidé la restauration du patriarche latin de Jérusalem dans tous ses pouvoirs, a choisi pour cette fonction l'abbé Giuseppe Valerga, selon la recommandation de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, et a ordonné sa convocation à Rome. » Le pape donna aussi ses instructions pour le retrait du patriarche titulaire, Mgr Foscolo, qui démissionna le 10 octobre 1842, jour du sacre épiscopal de Mgr Valerga.

Réunion du 8 Juillet : les relations Patriarche-custodie

Les cardinaux avaient répondu le 3 mai à douze des trente-sept propositions du cardinal Acton. Les vingt-cinq restantes furent réduites à quinze et reçurent les réponses suivantes :

1 - Les fonctions de patriarche et de custode de la Terre Sainte resteront séparées en deux personnes. Le patriarche ne pourra pas prendre les fonctions de custode de la Terre Sainte. En tant qu'ordinaire, il est la tête de l'Église latine.

2 - Les instructions du concile de Trente et de Benoît XIV déterminent les relations du patriarche et des prêtres paroissiaux du clergé régulier.

3 - Les instructions précédentes s'appliquent aux PP Carmes de Haïfa et du Mont Carmel pour les nominations paroissiales.

4 - L'institution d'un clergé séculier national sera traitée ultérieurement.

5 - L'approbation pontificale est nécessaire à la nomination du custode. Laissé à la discrétion ultérieure du Saint Père.

6 - On soumettra au Saint Père la possibilité de nommer un vicaire général patriarcal, pour administrer le diocèse en cas de vacance.

7 - L'attribution d'une des églises diocésaines au patriarche sera décidée ultérieurement.

8 - Le patriarche a le droit de célébrer dans toutes les églises du diocèse, dont les églises franciscaines et celles des autres ordres.

9 - Les franciscains peuvent assister liturgiquement le patriarche comme chanoines, comme ils le font dans leurs églises et aussi dans les autres églises du diocèse.

10 - Le patriarche aura décision sur les privilèges accordés au custode, telle l'administration de la Confirmation.

11 - Le custode peut célébrer avec les insignes épiscopaux, avec la permission du patriarche en cas de présence de celui-ci dans le diocèse.

12 - Sa Sainteté le pape dira qui doit accorder les insignes de l'Ordre Équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem et l'appartenance à l'Ordre, le patriarche ou le custode de Terre Sainte.

13 - Sa Sainteté décidera de la participation de la custodie au budget du patriarcat.

14 - Le budget sera fixé ultérieurement, après prise en compte des vues du patriarche et du custode.

Audience du11 août : réponses du Pape

Lors de cette audience, le Pape répondit ainsi aux questions en suspens :

- L'Ordre franciscain doit obtenir le « Placet » de Sa Sainteté pour la nomination du custode de Terre Sainte.
- La nomination et la promotion des chevaliers du Saint Sépulcre de Jérusalem appartiennent au patriarche.

Attitude du Gouvernement français

Une lettre de Guizot, alors ministre des Affaires étrangères, au comte Rossi, ambassadeur à Rome, de juin 1847, fut présentée à la Propaganda Fide lors de la réunion du 8 juillet 1847. La lettre rappelait le retrait du custode au couvent Carme de Haïfa en raison de son désaccord avec son Conseil. Le secrétaire de la Congrégation analysa la lettre en disant qu' « elle décrivait la situation en reprenant le point de vue des franciscains ». Guizot recommandait de traiter le cas avec précaution : « la première mesure à prendre serait d'envoyer en Palestine un homme sage et informé, ferme et déterminé à extirper le mal jusqu'aux racines. Il devrait prendre sa mission très au sérieux et avoir rang de Délégué ou de visiteur apostolique ». Ce que Guizot déclarait obtenir par sa recommandation était « l'intérêt suprême de la Religion, l'honneur du catholicisme et du Saint Siège ». Il terminait en demandant à son ambassadeur à Rome de « convaincre le Saint Siège qu'une décision ferme doit être prise. »

La lettre de Guisot suggérait que la position française évoluait vers une réactualisation de la question du patriarcat latin. Cependant, le ministre n'imaginait pas que Rome enverrait un patriarche en Palestine avec un très vaste pouvoir. En ce qui concerne la Propaganda Fide, elle utilisa habilement la lettre en l'inscrivant dans les minutes de la réunion et la mentionna au près du Pape pour donner une nouvelle urgence à la question du patriarcat de Jérusalem.

L'opposition française à l'établissement du Patriarcat fut continue de 1842 à 1847. Elle est prouvée par les échanges de lettres entre les affaires étrangères, l'ambassade de Rome et le consulat de Jérusalem. Cette opposition n'empêcha pas Rome de développer ses propres plans. Valerga fut choisi pour être patriarche de Jérusalem, or c'était un sujet de la Sardaigne, laquelle était en concurrence avec la France pour la protection du catholicisme en Orient.

Donc Monseigneur Valerga était un adversaire de la France sur les plans national et politique. Dans sa lettre à Rossi, du 9 Juillet 1847, Guisot donnait ses instructions à un moment où il était presque certain que le Saint-Siège allait nommer un patriarche. La manœuvre pour arrêter cette nomination fut dérisoire. Au moins, « le patriarche ne doit pas être sarde, et il n'est pas nécessaire d'en mentionner les raisons parce que vous les connaissait bien et je laisse donc ce point à votre jugement.

Vu la date de la lettre (9 juillet 1847), Guisot ne devait pas être informé de la nomination de Monseigneur Valerga, le 16 mai, la France n'essayait pas de demander la nomination d'un évêque français, mais notait qu'au minimum, il devait être romain c'est-à-dire ressortissant des États pontificaux et non sarde. L'ambassadeur Rossi, fut reçu par les papes et les cardinaux pour tenter une dernière fois d'éviter l'ascension d'un Sarde au siège patriarcal de Jérusalem. Dans son rapport du 28 septembre, Rossi écrit au ministre : « J'ai

soulevé deux fois la question de l'évêque de Jérusalem, il semble que sa sainteté est déterminée, contrairement à son opinion première de nommer un évêque Sarde, Monseigneur Valerga. Sa Sainteté le Pape a justifié la nomination en disant que Monseigneur Valerga est d'origine sarde mais qu'il est romain par sa culture ses habitudes et sa résidence et qu'il a été nommé par la Propaganda Fide à une majorité de voix. Il recevra des instructions rassurantes pour le gouvernement français. »

Il y avait des raisons pour la position indignée de la France sur la politique du Saint-Siège et sur Mgr Valerga. La France, protecteur des chrétiens d'Orient, n'avait pas été consultée sur la nomination de l'évêque. En fait la direction du diocèse était accordée à un patriarche appartenant à une nation concurrente de la France en Orient. La France n'avait pas d'animosité personnelle vis-à-vis de Mgr Valerga, c'est donc pour rassurer l'ambassadeur français que le Pape avait rappelé que le pape était romain « par sa culture, ses habitudes et sa résidence ».

L'amertume de la France est évidente dans la lettre que Guisot envoya à Rossi dans la lettre que Guisot envoya à Rossi le 18 octobre 1847 « je n'hésiterai pas à dire que le Saint Siège voulait nous faire jouer un rôle difficile en nous demandant comme d'habitude de transporter sur nos navires des personnes et une correspondance hostile à la France. » La vérité est que Mgr Valerga allait se rendre en Palestine à bord d'un bateau français. « Nous avons été très peinés quand nous avons appris le choix fait par sa Sainteté le Pape, non pas que nous ayons des réserves ou des préjugés concernant la personne nommée mais parce que nous regrettions sincèrement que sa sainteté n'ait pas pris en compte les notes que nous lui avions envoyées alors que nous le faisions dans l'intérêt des catholiques d'Orient. »

Quel était donc le motif de cette nomination du Sarde Valerga en dépit de l'opposition française ? Était-ce le bien des fidèles et de l'intérêt suprême de l'Églises ? Etait-ce parce que Valerga était le meilleur candidat malgré sa nationalité ? Ou bien le Saint Siège pensait-il gagner le soutien de la Sardaigne en choisissant un de ses nationaux comme patriarche tout en donnant des garanties au gouvernement français que cela a n'affecterait pas ses intérêts en Orient ? Ou bien l'intention était-elle de conjuguer les deux objectifs ?

C'est le 4 octobre 1847 qu'il fut annoncé officiellement que Mgr Valerga était nommé patriarche de Jérusalem, Il fut sacré à Rome, par le Pape, le 10 octobre 1847, et le cardinal Acton mourut juste avant l'ordination, le 23 juin 1847 à l'âge de 44 ans.

La lettre apostolique *Nulla Celebrior*

La lettre apostolique *Nulla Celebrior* fut publiée le 23 Juillet 1847, quelques semaines avant l'ordination épiscopale et la nomination du père Valerga. Dans cette lettre, le Pape annonçait l'établissement du patriarcat latin de Jérusalem après consultation et contact

avec les autorités compétentes. La Propaganda Fide joua un rôle majeur dans ces démarches, qui durèrent de janvier à juin 1847.

Nulla Celebrior

« Aucune autre cité dans le monde ne peut se comparer à Jérusalem pour sa tradition religieuse. Parmi tous les lieux où les chrétiens se rassemblent il n'en est pas de plus révéré que Jérusalem et sa terre. Dans chaque lieu de cette cité des bâtiments célèbres se dressent pour témoigner des œuvres de notre Seigneur Jésus-Christ. Ils rappellent la vertu et la Sainteté avec lesquels le divin rédempteur de l'espèce humaine a honoré cette ville en particulier. Jérusalem est donc entouré de grand respect depuis la naissance de l'Église. S'il y avait un seul atout pour la cité de Jérusalem se serait le fait qu'elle contient le glorieux Sépulcre dans lequel notre Seigneur est resté trois jours puis s'est relevé de la mort par sa propre puissance le troisième jour triomphant donc de la mort par ce miracle unique. C'est ainsi qu'il confirma la nature divine de la religion qu'il avait établie. C'est aussi dans cette cité que le Seigneur Jésus enseigna les mystères de la foi sublime et les divins commandements. Pour que les chrétiens puissent vivre en accord avec ces mystères et commandements dans la patience, la justice et la piété. C'est dans la cité de Jérusalem que les apôtres reçurent le Saint Esprit et que la Vierge Marie resta avec eux pendant une longue période. C'est là que les apôtres tinrent leur premier concile. C'est à Jérusalem aussi que saint Pierre s'échappa grâce à la puissance divine après avoir été arrêté par le roi Hérode. Nous ne listerons pas tous les autres évènements et œuvres dont l'Évangile et le Livre des Actes sont pleins. Tous ces évènements montrent qu'il n'y a pratiquement aucune place en Jérusalem et en Palestine qui ne soit pas liée à la vie du seigneur Jésus, à sa mort, à sa résurrection, à son ascension et à ses miracles. Ils rappellent toutes les œuvres de salut accomplies par le Seigneur. Cela a amené les chrétiens de toutes les générations à révérer ces lieux et à y célébrer leurs rites. Les regards des Chrétiens sont concentrés sur la Palestine, particulièrement sur le Saint Sépulcre. Quand la cité tomba aux mains des barbares, les princes européens se levèrent pour combattre dans des guerres dures et répétées, pour la libérer et pour soulager les chrétiens des énormes difficultés et extrêmes injustices dont ils souffraient. Nous rappelons tous ces faits pour indiquer qu'il était naturel que les chrétiens traitent Jérusalem avec respect aussi bien dans le passé qu'aujourd'hui.

« En ce qui concerne l'autorité ecclésiastique, nous ne connaissons rien dans l'Histoire de l'Église qui ait été traité avec plus de révérence que l'évêque du siège de Jérusalem. Cependant ce que nous savons des plus anciennes sources est contenue dans l'article 7 du premier concile œcuménique tenu à Nicée en 325 : « C'est une vieille coutume et tradition que nous révérions l'évêque de Jérusalem et qu'il doive bénéficier des fruits d'une telle révérence. Chacun sait ce qui arriva voila quelques siècles quand les princes européens re-

conquirent la cité et établirent le royaume de Jérusalem, c'est alors que commença la lignée des patriarches latins. Beaucoup de personnalités latines siégèrent comme patriarche de Jérusalem. Le 4ème concile du Latran en 1215, au temps d'Innocent III confirma le rang de patriarcat pour le siège de Jérusalem. Cependant, les malheurs des temps et les pertes subies par les armées européennes rendit Jérusalem à l'autorité des musulmans. Les patriarches latins ne purent rester plus longtemps à Jérusalem pour prendre soin de leur diocèse. Les pontifes romains, nos prédécesseurs, furent forcés d'adopter une autre façon de prendre soin des fidèles. Cependant ils n'ont jamais cessé de nommer des patriarches de Jérusalem bien qu'ils les aient exemptés du devoir de résidence aussi longtemps que l'Église elle-même était soumise à des non-croyants. »

P. Hanna Kildani

Chroniques

La Terre Sainte dans les livres

Éric Levavasseur

Dictionnaire amoureux de Jérusalem

Jean-Yves Leloup 942 pages, 27 €, Plon

La rédaction d'un dictionnaire est une tâche difficile d'exhaustivité, d'approfondissement et de précision. Ce n'est donc pas une aventure mais une entreprise, un travail de longue haleine, surtout quand le dictionnaire porte sur un sujet aussi délicat que Jérusalem.
Certes, il s'agit d'un dictionnaire « amoureux » dont depuis quelques années, Plon a lancé la mode et dont le but est de mettre un peu de poésie dans le choix de sujets et la froideur des définitions. Sans doute.
Un dictionnaire amoureux est donc une liste alphabétique des points que l'auteur a envie d'aborder, sur un ton badin sans la moindre prétention encyclopédique mais plutôt dans le style d'un essai. Tel est déjà le principe, tout dépend encore de l'usage qu'en fait l'auteur.
La condition *sine qua non* pour qu'un dictionnaire amoureux soit intéressant est que son auteur domine suffisamment son sujet pour en tirer la substantifique moelle afin que tout ce qu'il relate soit juste, bien observé et bien amené. La vision générale n'est donc pas un survol car elle est le fruit d'une connaissance approfondie et assortie d'un bon coup d'œil, s'il vous plait.
C'est à cette condition que le dictionnaire amoureux peut dépasser son péché originel : un amoureux s'illusionne et en dit plus long sur lui que sur l'objet de ses pensées. Il est facile d'être amoureux, cela ne demande que des sentiments et ne fait jamais appel au jugement, celui-ci vient avec l'amour. Être amoureux est un état ; l'amoureux n'explique pas ses sentiments et trouve même merveilleux d'en être incapable, il y voit un privilège rare. Comment alors écrire un « dictionnaire amoureux » ?
L'amour, en revanche, est un choix en fonction de faits ; ce qui ne plaît pas est connu et accepté.

Un lecteur qui aime Jérusalem a envie de la connaître encore. Pour cela il faut consacrer du temps à son sujet ; l'auteur du dictionnaire amoureux de Jérusalem, Jean-Yves Leloup, est de ceux qui publient plusieurs livres par an.
Écrivain, philosophe, théologien né dans une famille incroyante en 1950, devenu dominicain puis prêtre (?) orthodoxe (!), Jean-Yves Leloup semble imprégné de l'esprit des années 70 selon lequel la rigueur n'étant pas spontanée, elle est antinaturelle et fait écrire selon les règles extérieures et non selon l'âme. Mais est-il plus important de dire ses sentiments que de dire ce qui est ? Surtout dans un dictionnaire ? Les sentiments sont subjectifs et ce dictionnaire est la liste alphabétique de ce qui compose la vision de Jean-Yves Leloup de Jérusalem, ce qui est dans la veine de la littérature contemporaine où les auteurs se racontent, persuadés que c'est intéressant puisque ce sont eux qui le disent.
C'est ce qui ressort aussi de son site, où entre deux photos de lui, il a une rubrique modestement intitulée « Pensées ». (Pierre Dac aussi avait publié un livre intitulé « Mes Pensées » dont la lecture est très amusante)
Ainsi, le côté « amoureux » de ce dictionnaire tient ses promesses : rien n'est approfondi. Les articles *Athéisme, Vertus théologales, Croix, Jésus* par exemple, comportent maints éléments intéressants, mais ceux consacrés à Renan et Loti comportent un paragraphe de présentation et le reste est une citation, sans analyse, sans recoupement ni comparaison d'aucune sorte. Mais ces auteurs sont dans toutes les librairies, merci !
L'article *Réalité* est à la limite du comique : on hésite entre un discours de Philipulus le Prophète, le personnage de « Tintin et l'étoile mystérieuse » (là encore mieux vaut lire l'original) et un extrait de manuel de préparation aux concours de l'Éducation nationale (pour le coup, il vaut mieux en rester là).
Leloup est prêtre orthodoxe mais à sa façon de ne jamais dire « Dieu » mais « la Présence », « la Source », « l'Imagination créatrice » est troublante. Sur son site il écrit : « Yeshoua de Nazareth n'a jamais transmis de «Loi » à ses disciples (…), Il leur a transmis une prière, c'est-à-dire, un art de vivre en relation avec ce qui nous fonde et nous donne d'être vivant. Ce fondement, cette Source de Vie il l'a appelé « Abba ».
On se demande s'il donne ces noms pour mieux faire comprendre ce qu'est Dieu ou si pour lui Dieu est une idée. Il gagnerait à être plus clair pour ne pas dire à faire preuve de plus de simplicité. Dieu est simple. Mais si, Jean-Yves !
Il pense sans cesse à l'idée de présence cosmique de Dieu. Pour lui Vérité et Réalité sont quasiment confondues ce qui donne une impression d'animisme. Il pense tant à la parcelle de Vérité qui peut être en toute religion, cite les apocryphes à égalité avec les Évangiles, qu'il donne par moment une impression de relativisme.
Des articles relatant des rencontres avec des Hiérosolomytains sont à la fois touchants et intéressants, on voit qu'il aime les gens, on regrette que tout le dictionnaire ne soit pas cela : Jérusalem la ville sainte à travers la rencontre avec les gens qui l'habitent. Tout simplement.

Terre Sainte, guerre sainte ?

Falk van Gaver & Kassem Maaddi ,164 pages, 19 €, La Nef

Terre Sainte, Guerre sainte est une compilation des articles écrits pour La Nef et L'Homme Nouveau par Kassam Maaddi, journaliste chrétien palestinien et le journaliste français Falk van Gaver, ce dernier venant de passer deux ans en famille à Taybeh, le dernier village totalement chrétien de Palestine. Ce livre n'est ni un essai ni une somme sur le sujet mais un commencement pour celui qui s'y intéresse.

Les articles courts, précis, documentés et même chiffrés, balaient bien des a priori. Tout y est intéressant et l'on regrette que ce soit si court. Ils parlent des personnes, du rôle des chrétiens, du rôle des églises chrétiennes, de la vie quotidienne, de l'extrême diversité des communautés chrétiennes, juives et musulmanes, palestiniennes ou israéliennes, la politique, la guerre, l'islamisme, le sionisme… les auteurs constatent.

Ils constatent par exemple, que la présence des chrétiens n'est pas que démographique mais sociale : les Églises chrétiennes sont présentes « dans la vie de tous les Palestiniens, à travers ses services rendus dans tout le pays par ses milliers d'organisations » auxquelles les musulmans accèdent comme les chrétiens. Si l'Église est un tel gage de paix et de progrès, sa réduction n'est-elle pas une catastrophe pour tous ?

D'après leurs observations, l'exode des chrétiens s'explique plus par leur haut niveau de qualification qui ne leur permet pas de trouver de travail localement que par les violences des colons sous le regard indifférent des forces de l'ordre, les incessantes descentes de police, la spoliation de l'eau, le nettoyage ethnique, les emprisonnements arbitraires en totale violation de l'*Habeas corpus* ou par la menace de l'islam bien réelle elle aussi cependant, toutes conditions de vie jamais niées dans cet ouvrage qui propose sans *pathos* mais en s'appuyant sur les faits, un aperçu de la vie quotidienne des chrétiens palestiniens.

Le titre de cette compilation laisse entendre la possibilité d'un lien : parce que trois religions se côtoient sur une même terre, la guerre serait inévitable, même si la notion de guerre sainte n'existe pas dans le christianisme ?

Falk van Gaver et Kassam Maaddi, ne répondent pas directement à la question mais en donnent les moyens au lecteur, par cette compilation d'observations et d'entretiens que les auteurs ont menés ensemble pendant ces deux années à travers la Palestine.
L'identité juive israélienne est le fruit d'une religion, mais les juifs israéliens vivent dans une société totalement laïcisée et sont soutenus par une Amérique qui ne l'est pas moins (les références constantes à Dieu que font les Américains ne devant pas tromper sur la nature profondément matérialiste de leur mentalité actuelle), face à des populations palestiniennes, chrétiennes ou musulmanes, qui ne le sont absolument pas.

Comment se comprendre ? Comment la greffe peut-elle prendre ?
La Terre Sainte est le lieu où se côtoient trois religions dont l'une a vocation à préserver son héritage pendant que les deux autres ont vocation à s'étendre : l'une par tous les moyens, l'autre par la libre adhésion seulement. Ces dernières sont les religions de peuples dont la présence est séculaire, la première celle d'un peuple revenu se greffer il y a 70 ans. Car il s'agit bien d'une greffe pour la majorité des Israéliens : héritiers de mentalités données par des siècles d'exil, les juifs israéliens sont des occidentaux en Orient.
À cela s'ajoute la division interne des Israéliens entre les religieux pour lesquels « Israël » a conservé son sens étymologique et les « laïcs » adhérents ou influencés par le sionisme, pour lesquels le terme ne désigne que l'État.
Pour un juif orthodoxe, le Salut vient de Dieu seul et non des chars merkavas ; pour lui, le sionisme est une idolâtrie de la nation et de la terre : la politique de colonisation qui en résulte est donc condamnable.
Quand on sait que cette politique est la pierre d'achoppement dans la région, la principale origine de l'islamisme, peut-on en conclure que l'affrontement n'est rendu inéluctable que par l'oubli de Dieu ?
La solution résiderait dans le retour à la foi de leurs pères par les juifs israéliens, donnant ainsi raison à la prière de l'office du Vendredi Saint pour nos grands frères juifs afin qu'ils « progressent dans l'amour de son Nom et la fidélité de son Alliance ».
Et par là, tout est dit.

La Terre Sainte en France

Hervé Crestant

Neuvy-Saint-Sépulchre

Aller en pèlerinage à Compostelle et passer par Neuvy-Saint-Sépulcre c'est presque se rendre en Terre Sainte. Comment un tel postulat ne peut-il pas amener les chevaliers et dames de l'Ordre du Saint Sépulcre à découvrir son église à l'architecture étonnante et y vénérer l'ampoule du Précieux sang ? Très près de la route, cette église byzantine se remarque à peine et pourtant les habitants de ce village au cœur du département de l'Indre clament haut et fort son lien architectural et historique avec la Terre Sainte.

Vers 1026, Eudes, puissant prince de Déols (aujourd'hui banlieue de Châteauroux), suzerain de cette partie sud du Berry, fit le pèlerinage à Jérusalem et vit le Saint Sépulcre en ruine après les destructions du calife Al-Hakim. Dès son retour, ce seigneur très pieux décida, vers 1045, la fondation à Neuvy, entre La Châtre et Argenton-sur-Creuse, d'une collégiale qui reprendrait le plan du Saint Sépulcre. « Il s'agissait, non pas d'exécuter une copie mais de bâtir une sorte d'écho des Lieux saints, vouée à l'église de Jérusalem » explique Gérard Guillaume, président de l'association des amis de la basilique de Neuvy-Saint-Sépulchre. D'ailleurs, Eudes de Déols prévoit la relation entre les deux sanctuaires : les dons des pèlerins de Neuvy iront en Terre Sainte aider à l'entretien du Saint Sépulcre désormais restauré. Aujourd'hui, à l'entrée de la commune, des panneaux touristiques soulignent avec force le caractère unique de l'édifice. Il existait pourtant à cette époque bien d'autres constructions inspirées de Jérusalem, mais l'église de Neuvy est l'une des rares qui subsiste.

Dans un style roman très sobre, une rotonde, le narthex circulaire sert d'entrée ; onze co-

lonnes aux chapiteaux décorés délimitent la partie centrale, un déambulatoire, et soutiennent la voûte qui était à l'époque surmontée d'une coupole. Une tribune, au premier étage, parfait l'élégance de cette partie de l'édifice. La nef, en revanche, paraît maladroite, asymétrique et composite. Le projet initial d'Eudes était-il de la reconstruire plus en harmonie avec la rotonde ? Il est permis de le penser tant les deux parties de l'église jurent l'une avec l'autre. Mais la nef et le chœur seront modifiés et réparés à plusieurs reprises, au fil de l'histoire mouvementée de Neuvy. Les dernières restaurations effectuées entre 1993 et 1998, soulignent discrètement ces changements successifs de style et de volonté des bâtisseurs.

Cette disposition des lieux permettait sans doute, à l'origine, le déroulement de processions pénitentielles pour les pèlerins, dans la rotonde consacrée à la mort et à la résurrection du Christ : « en étudiant les liturgies carolingiennes », reprend Gérard Guillaume, « nous apprenons que les grandes églises possédaient un pôle occidental pénitentiel et un pôle oriental eucharistique. C'est exactement le plan de la basilique ». La décoration des chapiteaux, très symbolique, est inspirée de celle de la première période inspirée de Saint-Benoît-sur-Loire. Des monstres dévorant des fleurs de lys (l'impureté) voisinant avec des chats (l'hérésie) tirant sur des lianes (le discours) tenus par des sages barbus (la théologie). Ces animaux fabuleux renvoient à un monde duel : le combat du bien contre le mal, de

la sagesse contre le désordre, les péchés capitaux… Tous maux dont les pèlerins ont à se purifier dans cette partie de l'église, avant d'être absous.

La seconde étape pour Neuvy se situe au milieu du XIIIe siècle : le cardinal Eudes de Châteauroux conseiller de saint Louis puis légat du pape, en Terre Sainte, se souvient de ses origines berruyères, et, en 1257, fait don à Neuvy de quelques gouttes du Précieux Sang et d'un fragment du tombeau du Christ. Très rigoureux dans l'observance des dogmes, il explique son don aux chanoines de la collégiale par « la dévotion des fidèles qui, pour avoir tous les jours sous les yeux, la passion et la mort de notre Seigneur ont fondé votre église en l'honneur du Saint Sépulcre (…) Désormais la ressemblance sera substituée à la chose elle-même » écrit-il dans sa lettre. Eudes a présidé la cérémonie de consécration de la Sainte Chapelle à Paris, conçu pour abriter la couronne d'épines et un fragment de la vraie Croix. Il se place dans le mouvement spirituel de son siècle qui promeut le culte eucharistique et vénère les reliques christiques bien au-dessus de celles des saints.

La présence de l'ampoule du Précieux Sang, placée au centre de la rotonde dans un monument reliquaire, et le succès croissant du pèlerinage à Compostelle font la fortune de Neuvy pendant un siècle. Le chapitre de Neuvy composé de douze chanoines et d'un prieur est doté de privilèges grâce aux seigneurs de Châteauroux. Fort de son pouvoir féodal il doit protection à la population locale. Un enclos fortifié ceint de douves protège alors la basilique. En cas de troubles, les villageois viennent s'y réfugier, emmenant biens et victuailles qu'ils stockent dans les hauteurs de l'église. Vers 1360, lors d'un de ces épisodes, liés à la guerre des Cent Ans, les voûtes, trop chargées s'effondrent. Les chanoines en appellent finalement à Charles VI pour obliger les habitants à participer à la restauration. « Cette décision est à la fois la preuve de l'importance du lieu », observe Gérard Guillaume, « et un signe de la baisse des revenus du pèlerinage ».

Le déclin se poursuivra jusqu'au XVIIe siècle, ou dans le sillage de la Contre Réforme, le pèlerinage reprend alignement en 1621 par un grand miracle ; lors d'une procession de la relique organisée pour demander protection contre des inondations récurrentes de la rivière, le Saint Sang se liquéfia. Mgr André Frémiot, archevêque de Bourges et frère de sainte Jeanne de Chantal, institua la confrérie du Précieux Sang. La révolution supprime le Chapitre de Neuvy, que les habitants avaient pourtant réussi à maintenir, contre l'avis de l'archevêque de Bourges. La collégiale Saint-Jacques devient alors l'église paroissiale Saint-Étienne, à la place des deux anciennes églises du bourg, désormais abandonnées. Le reliquaire, détruit en 1906, a été remplacé et placé dans un bas-côté de la nef. Un second autel est désormais placé dans la rotonde qui change le sens du monument.

De la grande époque de Neuvy, demeurent cependant deux rituels bien vivants. Chaque lundi de Pâques, une procession est organisée par la confrérie du Précieux Sang créée après le miracle de la liquéfaction. En outre, l'église reste une étape importante pour quelques centaines de pèlerins qui chaque été empruntent cette route de Vézelay vers Compostelle.

Depuis le milieu du XIIIe siècle, le pèlerinage du lundi de Pâques a toujours été célébré (presque sans interruption) à Neuvy-Saint-Sépulchre. Il se déroule aujourd'hui en deux temps. Dès 10h30, un grand cortège sillonne les rues du bourg, dans une démarche pénitentielle depuis la basilique jusqu'au champ de foire, pour entendre le prédicateur invité. Suit alors la procession des offrandes qui reconduit les fidèles dans la basilique pour la célébration eucharistique. Ce mouvement, qui inscrit la liturgie dans l'espace, retrouve d'antiques usages médiévaux. L'assemblée, par ses déplacements, signifiait alors qu'elle marchait, à la suite du Christ, de l'ombre de la mort et du péché, vers la lumière de la Résurrection. Chaque lendemain du jour de Pâques, la communauté paroissiale vous attend pour vivre avec elle ce temps de méditation et de fête qui achève, dans la joie, la Semaine Sainte. Dans l'après-midi témoignages et offices concluent la journée.

La Terre Sainte vivante

Jacques Manière

Les Filles de la Charité en Terre Sainte,

l'espérance face à l'injustice, la haine et le désespoir

Depuis plusieurs années, les chevaliers du Saint Sépulcre soutiennent la délicate mission des Filles de la Charité, notamment à Bethléem et Ein Karem. Leur aide va se porter également sur l'Hospice de Jérusalem, qui, pour continuer à exister, doit se conformer aux normes israéliennes.

Vincent de Paul, profondément bouleversé par l'extrême pauvreté que connaissait la France au début du XVIIe siècle, fonda avec Louise de Marillac la Compagnie des filles de la Charité, en 1633. Près de quatre siècles plus tard, reconnue société de vie apostolique, la Compagnie des filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul continue à servir les personnes pauvres et marginalisées avec humilité, simplicité et générosité. Les Filles de la Charité sont actuellement 19000, réparties dans 2200 communautés de 91 pays.
Au sein de la province du Proche-Orient, la Compagnie est présente en Terre Sainte depuis 1884, quand les premières sœurs arrivèrent à Bethléem pour essaimer ensuite vers Jérusalem, Nazareth, Haïfa, Ein Karem et Béthanie. Leurs établissements sont situés en Israël, mis à part Bethléem qui est en territoire palestinien. Ils travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales et les services sociaux de l'Etat.

À **Bethléem**, en 1884, à la demande de l'évêque, les premières filles de la Charité s'installent dans une petite maison et partent sillonner les rues et les campagnes environnantes pour prodiguer des soins aux plus démunis, à domicile, sous les tentes des Bédouins et dans différents dispensaires de village.

De nos jours, la crèche a la charge de 120 enfants âgés de 0 à 6 ans, dont les deux tiers leur sont adressés par les services sociaux pour divers motifs : indigence familiale, abandon de nouveau-nés, accueil des mères célibataires en détresse. Les autres enfants arrivent directement, déposés par un voisin, trouvés dans un champ par la police, abandonnés sur le seuil de la porte. Il faut alors d'abord faire une recherche d'identité et une reconnaissance de « maternité », chose bien difficile souvent.

Sœur Denise Abi-Haidar, supérieure de l'hospice Saint-Vincent.

Comment faire vivre, grandir et sourire ces enfants abandonnés, sous-alimentés, parfois battus, violés, jetés hors du foyer ou encore témoins de la mort tragique de leurs parents ? C'est maintenant sœur Elisabeth qui est la directrice de la crèche et qui, entourée d'une équipe solidaire, réussit ce tour de force. Mais elle a besoin d'aide, d'autant plus que la crèche est toujours plus sollicitée depuis la construction du « mur de sécurité » israélien et la multiplication des check-points qui isolent les habitants de la région du reste de la Cisjordanie.

L'hospice Saint-Vincent de **Jérusalem**, tenu par les Filles de la Charité depuis 1885, est une grande maison située tout près de la porte Neuve et abrite aujourd'hui plusieurs œuvres. La première accueille une trentaine de personnes handicapées mentales, de 15 à 60 ans. La deuxième consiste en la prise en charge et l'éducation d'enfants en grande souffrance (viols, brutalité familiale, etc.) : une trentaine de garçons et une quarantaine de filles, de 2 à 18 ans, qui ont tous des parcours familiaux difficiles et ne peuvent plus rester dans leur famille. Ces enfants vivent 24 heures sur 24 dans cet établissement, devenu leur maison. Enfin, il y a une crèche, qui reçoit dans la journée 150 jeunes enfants confiés par leurs parents.

La communauté, dirigée par sœur Denise, ne compte que 5 sœurs. Il est fait appel à des salariés du pays ainsi qu'à des volontaires étrangers.

Le premier établissement de santé fondé, en 1890, par les Filles de la Charité en Palestine, à **Nazareth**, ne comptait que 17 lits. De nos jours, l'hôpital Saint-Vincent, connu aussi sous le nom d'Hôpital français, a une capacité d'accueil de 159 lits avec 300 médecins,

infirmiers, aides-soignants et administratifs, sous la responsabilité de la supérieure, sœur Dorita. Voué en particulier aux soins de la mère et de l'enfant, il possède un service de gynécologie-obstétrique, un service de néonatologie et un service de pédiatrie.

Dans la maison du Sacré-Cœur de **Haïfa**, sœur Katarina avec ses sœurs et les 105 membres du personnel s'occupent de 60 enfants âgés de 2 mois à 21 ans, tous handicapés physiques et mentaux. La plupart d'entre eux viennent du nord d'Israël, à peine la moitié sont visités régulièrement par leur famille.

Près de Jérusalem, à **Ein Karem**, la maison Saint-Vincent, créée en 1964, est une institution gérée par 4 filles de la Charité et dirigée par sœur Pascale. Elle accueille 60 enfants handicapés confiés par le ministère israélien des Affaires sociales.
« Nous croyons en la valeur fondamentale et essentielle de chaque personne et que chaque enfant et adulte a le droit d'être traité avec bonté et respect, indépendamment de ses capacités ou de ses limites. » Cette phrase d'accueil du nouveau site Internet de la Maison Saint-Vincent résume sa mission. Une quinzaine de volontaires aident les sœurs et les employés juifs ou arabes. Ils viennent d'Allemagne, de France, de Pologne, des Etats-Unis, du Canada…

À Béthanie, la Maison recueille une quarantaine de filles de 5 à 15 ans, en grandes difficultés familiales, ou financières, venant de Jérusalem et des environs. Sœur Ursula, la responsable, constate que la pauvreté des familles augmente et que l'insécurité sociale et familiale est le problème numéro un.
Depuis janvier 2004, le jardin de la Maison est coupé en deux par la fameuse « barrière de sécurité » élevée par l'État d'Israël. Ce mur de béton de 8 mètres de haut ampute la propriété d'environ un cinquième (le potager et le verger sont maintenant de l'autre côté du mur). Aucune indemnisation n'a pu être obtenue à ce jour.
Les 9 employés (éducateurs, femmes de ménage, cuisinière et jardinier) habitent tous derrière le mur et sont donc « hors la loi ». Or les sœurs ne peuvent pas envisager d'employer des personnes de Jérusalem, car les salaires sont bien plus élevés. Elles sont de plus très attachées au personnel actuel qui travaille à Béthanie depuis de nombreuses années.

Comme on le voit, les objectifs de ces six établissements sont d'ordre médical (soins, handicaps) mais également, et c'est très important, d'ordre social. L'état de guerre larvée entre les communautés juive et arabe, avec son corollaire, la pauvreté, de même que les traditions culturelles et religieuses mettent les femmes et les enfants, les plus exposés, dans des situations dramatiques, qui peuvent paraître désespérées. Quand ils arrivent chez les sœurs,

ils sont victimes d'exclusion, en détresse totale, voire en danger de mort. Bien souvent, celles-ci représentent l'unique alternative.

Leur réponse est donc très pratique, évidemment, mais le message est aussi très clair. Face à l'injustice, la haine et le désespoir, opposer l'amour et la tolérance. Dans leurs établissements, le même principe fondamental : tous sont les bienvenus, juifs, arabes (musulmans ou chrétiens), Israéliens ou Palestiniens des Territoires ; et le personnel est lui-même de toutes confessions et origines. Les fêtes religieuses, Noël, Hanoukka ou la fin du Ramadan, sont célébrées. Les enfants, les orphelins, les oubliés rassemblent. Ils viennent chercher la paix, dans tous les sens du terme, et ils la trouvent entre eux et dans leurs relations avec les sœurs et tous ceux qui s'occupent d'eux. La présence des bénévoles n'est pas, dans ce domaine, négligeable. La paix est possible.
« Que nous soyons chrétiens, juifs, musulmans ou druzes, la souffrance est la même et les petites joies sont les mêmes. » « Beaucoup de familles disent qu'elles voudraient partager ce qu'elles vivent ici aux gouvernants et politiciens : on peut vivre ensemble ! » Les enfants, les familles, les sœurs, les soignants, réunis par la souffrance et la volonté de la soulager, vivent pleinement ces paroles de saint Vincent : « La Charité est par-dessus toutes les règles, et il faut que toutes se rapportent à celle-là. »

Les *Cahiers pour la Terre Sainte* sont un supplément semestriel aux *Nouvelles de l'Ordre*, édités par la Lieutenance de France de l'Ordre Équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem.

Le Comité scientifique est en cours de constitution par le Pr Philippe Levillain, de l'Institut et M. Jacques Bordelais.

Directeur de publication : Jacques Bordelais - Secrétariat de rédaction : Sophie Crestant
112ter, avenue de Suffren 75015 Paris

Ubi caritas et amor, ibi Deus est

Là où sont l'amour et la charité, là est Dieu. L'objet des *Cahiers pour la Terre Sainte* est de développer notre connaissance pour la Terre Sainte et pour nos frères chrétiens qui en sont le sel.
Mais c'est en les aidant avec fraternité et générosité que nous pouvons manifester notre solidarité.
Dans ce numéro, nous présentons les Filles de la Charité, les filles de Monsieur Vincent, qui témoignent de la tradition de charité et d'amour de la France chrétienne par leurs œuvres magnifiques au service des plus délaissés : orphelins, enfants abandonnés ou gravement handicapés, grands malades, qu'ils soient juifs, chrétiens ou musulmans, à Aïn Karem, à Jérusalem et à Haïfa.

Adressez vos dons pour elles :
Association des Œuvres de l'Ordre du Saint-Sépulcre, 112 ter, avenue de Suffren 75116 Paris. (reçu fiscal)
ou par internet :
http://ordredusaintsepulcre.org/